inforespace

ufologie
phénomènes
spatiaux

revue bimestrielle n° 40
juillet 1978, 7me année

Cotisations

	Belgique	France	Autres pays
1978 (Inforespace n° 37 à 42 + n° hors série)			
Cotisation ordinaire	FB 450,—	FF 80,—	FB 600,—
d'étudiant	FB 400,—	FF 75,—	FB 550,—
1977 (Inforespace n° 31 à 36 + n° hors série)			
Cotisation ordinaire	FB 450,—	FF 80,—	FB 600,—
étudiant	FB 400,—	FF 75,—	FB 550,—
1976 (Inforespace n° 25 à 30)			
Cotisation ordinaire	FB 450,—	FF 80,—	FB 600,—
étudiant	FB 400,—	FF 75,—	FB 550,—
1975 (Inforespace n° 19 à 24)			
Cotisation ordinaire	FB 450,—	FF 80,—	FB 600,—
étudiant	FB 400,—	FF 75,—	FB 550,—
1974 (Inforespace n° 13 à 18)			
Cotisation ordinaire	FB 450,—	FF 80,—	FB 600,—
étudiant	FB 400,—	FF 75,—	FB 550,—
1973 (Inforespace n° 7 à 12)			
Cotisation ordinaire	FB 600,—	FF 100,—	FB 750,—
étudiant	FB 550,—	FF 90,—	FB 700,—
1972 (Inforespace n° 1 à 6)			
Cotisation ordinaire	FB 600,—	FF 100,—	FB 750,—
étudiant	FB 550,—	FF 90,—	FB 700,—
Collection complète d'Inforespace : 1972 à 1978 (n° 1 à 42)			
Cotisation ordinaire	FB 3300,—	FF 550,—	FB 4000,—
étudiant	FB 2950,—	FF 500,—	FB 3600,—
de soutien	FB 4000,—	FF 650,—	FB 5000,—

Cotisation de soutien par année : FB 750,—

Il n'est fait aucun envoi contre remboursement. Tout versement est à effectuer au CCP n° 000-0316209-86 de la SOBEPS, Avenue Paul Janson 74, 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n° 210-0222255-80 de la Soc. Gén. de Banque. France et Canada, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire **(pas de chèque).**

LES ANCIENS NUMEROS D'INFORESPACE (DE 1972 A 1977) SONT ENCORE DISPONIBLES

De nouveaux membres nous ont rejoints et nous rejoindrons bientôt. Sans doute beaucoup parmi eux désirent-ils connaître les débuts de notre revue. En prévision de cela, nous avions imprimé en nombre suffisant nos premiers numéros. Tous sont encore disponibles et les nouveaux affiliés peuvent donc, en les acquérant, se placer au nombre de ceux qui posséderont la collection complète d'INFORESPACE.

Vous trouverez dans nos six premières années de parution (n° 1 à 36) le début de nos grandes rubriques : un « Historique des Objets Volants Non Identifiés » (complet et édité en numéro spécial), le « Dossier Photo » (dont des cas belges et des séries exceptionnelles en provenance du Brésil), « Nos Enquêtes » (une ou deux grandes observations belges décrites dans chaque numéro), « Etude et Recherche » (avec l'étude sur la fameuse explosion de 1908 dans la Taïga, des travaux sur la propulsion des OVNI et les voyages vers les étoiles, et une vaste étude critique sur la théorie de l'orthoténie); des dossiers complets sur des observations peu connues (OVNI en Papouasie), ainsi qu'un numéro spécial entièrement consacré au témoin et au témoignage en ufologie.

Vous y lirez aussi une étude de la SOBEPS sur les « OVNI au 19ème siècle », un inventaire d'anciens cas du Moyen Age, des articles approfondis sur de grands cas mondiaux, comme l'affaire Hill, Falcon Lake, Trancas (Argentine) ou Pirassununga et Lagoa Negra (Brésil), des articles de Michel Carrouges, Henry Durrant, Pierre Guérin, Ion Hobona, Allen Hynek, Jacques Jedwab, Claude Poher, Jean-Pierre Petit (sur la propulsion magnétohydrodynamique des OVNI), et bien d'autres articles variés.

La SOBEPS est une association sans but lucratif qui, dégagée de toute option confessionnelle, philosophique, ou politique, a pour dessein l'observation et l'étude rationnelle et objective des phénomènes spatiaux et des problèmes connexes, ainsi que la diffusion sans préjugés des informations recueillies. Cette diffusion s'effectue par le truchement d'une revue bimestrielle de même que par des conférences, débats, etc. Nous sollicitons vivement la collaboration de nos lecteurs que nous invitons à nous communiquer toute information relative aux sujets traités dans la revue.
Selon l'espace disponible nous publierons les envois qui nous parviendront, leur publication n'engageant que la responsabilité de leur auteur.
Si d'aventure vous êtes amenés à observer un phénomène spatial, ou si vous avez connaissance d'une telle observation par autrui, nous vous serions reconnaissants de nous prévenir très rapidement.

inforespace

Organe de la SOBEPS asbl
Société Belge d'Etude des Phénomènes Spatiaux
Avenue Paul Janson, 74
1070 Bruxelles - tél. : 02/524.28.48
Président :
Michel Bougard
Secrétaire général :
Lucien Clerebaut
Trésorier :
Christian Lonchay
Comité de rédaction :
Michel Bougard, rédacteur en chef
Alice Ashton, Jean-Luc Vertongen
Imprimeur :
M. Cloet & C° à Bruxelles
Editeur responsable :
Lucien Clerebaut

Sommaire

Etude et Recherche

Commentaire concernant les aspects physiques du phénomène OVNI et les "faisceaux lumineux tronqués".

L'article de M. Jan Heering (1) met en évidence une constatation fondamentale, particulièrement importante pour les scientifiques qui pourraient éventuellement s'intéresser au phénomène OVNI. Il existe, en effet, un ensemble de manifestations caractéristiques de ce phénomène, attesté par un nombre respectable de témoignages indépendants, qui indiquent clairement que le phénomène OVNI est soumis à certaines restrictions ou lois **physiques.** Ces « aspects physiques » restent pourtant **inexpliqués.** On peut affirmer tout au plus que l'ensemble des observations suggère fortement qu'il s'agit de manifestations d'une technologie très avancée, mise en œuvre par des visiteurs d'origine extraterrestre. Ceci conduit à différentes attitudes possibles de la part des scientifiques.

Quelques scientifiques (même parmi ceux que j'ai rencontrés) affirment a priori que les faits rapportés ne peuvent être réels, parce que « cela est impossible ». La plupart des scientifiques estiment par contre que le problème mérite d'être examiné et qu'il faut le faire sans idées préconçues. Mais les chercheurs sont en général très occupés et se sentent souvent obligés de se cantonner dans une spécialisation plus ou moins étroite. Un bon nombre de scientifiques pourraient cependant contribuer à l'élucidation de l'énigme des OVNI et seraient prêts à le faire, s'ils avaient la conviction que ce travail est susceptible d'être efficace. Il serait donc fort dommage de les dissuader, en leur donnant l'impression que le phénomène OVNI est d'une nature telle qu'il est pratiquement **impossible** de l'expliquer rationnellement. C'est surtout pour cette raison que je crois devoir réagir directement contre l'impression de pessimisme que l'article de M. Heering pourrait susciter. En outre, il serait dangereux que ceux qui ne sont pas naturellement enclins à rechercher une explication rationnelle ou qui ne sont pas assez armés pour le faire avec la rigueur habituelle de la démarche scientifique puissent en conclure qu'une explication rationnelle est très probablement impossible et que l'on peut donc s'aventurer gaiement dans les spéculations les plus farfelues. Il ne pourrait en résulter que du discrédit pour toute étude ufologique et un retour à une mentalité moyenâgeuse.

La communauté scientifique doit d'ailleurs se sentir interpelée par le fait que les manifestations des OVNI comportent des « aspects physiques », qu'il faudrait arriver à **comprendre.** N'est-ce pas l'objectif fondamental de la science que de rechercher à comprendre ce qui est observable ? Je suis de plus en plus convaincu que le problème des OVNI constitue en réalité **un des problèmes scientifiques majeurs de notre époque.** Si ce phénomène, qui est défini par la convergence de milliers d'observations indépendantes et dignes de foi, était uniquement dû à des erreurs d'observation ou à un phénomène mental, ce serait déjà un événement assez extraordinaire. Mais il y a aussi des effets physiques et physiologiques, ainsi que des traces de différents types. Enfin, ne l'oublions pas, il y a aussi un enjeu considérable : établir l'existence de civilisations extraterrestres et la possibilité d'un contact direct, avec des conséquences technologiques et mentales incalculables. Que pourrait-il y avoir de plus important dans l'évolution de l'humanité ?

Je ne pense pas du tout qu'il sera facile de comprendre le phénomène OVNI, parce qu'il fait intervenir beaucoup d'éléments qui nous échappent. Mais il faut au moins chercher à les comprendre, et pour cela, il importe d'examiner en premier lieu les aspects physiques qui se prêtent le mieux à une analyse, parce qu'ils sont plus proches de nous, à la fois au niveau de l'observation (en faisant intervenir une perception sensorielle directe : lumière, température...) et au niveau des mécanismes mis en jeu (comme l'émission de lumière, par exemple, que nous devrions en principe être capables de comprendre).

Pour concrétiser ce point de vue, nous pouvons reprendre d'abord le problème posé par **les accélérations foudroyantes** dont les OVNI sont capables. S'il s'agit bien d'objets physiques matériels, ils doivent obéir aux lois de la mécanique (classique ou relativiste). Une grande accélération requiert, dès lors, soit que **la masse d'inertie** de l'objet est très petite, soit que **les forces** mises en jeu sont énormes. La première hypothèse est contraire à d'autres données d'observation (citées par M. Heering), de telle manière qu'il faudrait admettre que la masse d'inertie des OVNI est susceptible d'être modifiée à volonté et cela

1. Voir Inforespace n° 39, pp. 24-30.

d'une manière réversible. Cela n'est absolument pas plausible dans le cadre des théories actuelles ! La seconde hypothèse conduit également à des difficultés (résistance des matériaux et origine des énergies nécessaires) mais ce sont des difficultés d'ordre technologique. Il n'y a pas d'objection de principe. Malgré tout, il nous est impossible de progresser valablement dans l'étude de **cet** aspect du problème, parce que nous ne disposons pas de renseignements assez directs à cet égard.

La situation n'est pas la même, à mon avis, pour les **« faisceaux lumineux tronqués »**. Je connais une vingtaine d'observations de ce type, qu'un Klass ou Menzel pourraient difficilement éliminer, en postulant chaque fois des « erreurs d'observation » ou le désir de « tromper ». L'ensemble de ces observations me semble encore toujours compatible avec l'explication que j'ai proposée en 1973 (Inforespace n° 10). Il y a même de nouveaux arguments en faveur de **l'hypothèse d'un faisceau de particules ionisantes, d'énergie variable.**

S'il s'agissait de lumière, émise directement par l'OVNI, il faudrait que l'intensité lumineuse du faisceau diminue progressivement (suivant une loi exponentielle) au lieu de rester relativement constante, jusqu'au moment où elle tombe brusquement là où le faisceau s'arrête, comme « coupé au couteau ». Il faut donc admettre (comme le fait M. Heering) que les OVNI sont capables de produire « un phénomène bien particulier... dont le résultat est que chaque point situé à l'intérieur du faisceau devient productif de lumière ». Mais il n'est pas nécessaire d'admettre pour autant que le processus en question doit mettre en jeu un mécanisme « que nous ne sommes pas près de comprendre » et que « la lumière émise » devrait correspondre, au moins dans certains cas à « quelque chose de tout à fait différent... de la lumière que nous connaissons ». La production de lumière devrait résulter en effet de l'interaction de « quelque chose » avec les molécules de l'air, afin de leur communiquer l'énergie, restituée ensuite sous la forme d'énergie lumineuse. Nous entrons ainsi dans un domaine que nous connaissons assez bien et nous pouvons essayer d'expliquer ce qui est nouveau, en le rattachant à ce qui est connu. Il semble en tout cas raisonnable d'admettre que ce que les témoins perçoivent avec leurs yeux ne peut être que de la **lumière**, bien que celle-ci puisse être produite par un processus inhabituel.

Il est également certain que ce qui provoque l'émission de lumière à l'intérieur des « faisceaux lumineux tronqués » provient de l'OVNI, en suivant des **trajectoires bien définies**, généralement rectilignes, à cause de la forme nettement délimitée de ces faisceaux. Certains témoins ont même parlé de « lumière solide ». On peut penser dès lors à un faisceau de **protons**, provoquant une luminescence de l'air traversé par suite d'une interaction de protons avec les électrons des molécules d'air rencontrées en cours de route. On peut exclure, avec une certitude assez grande, la possibilité d'un faisceau d'électrons énergétiques, parce que ceux-ci subiraient des déviations beaucoup plus importantes lors des interactions, et les faisceaux seraient moins bien définis que ceux que l'on a observés. Des particules plus lourdes (comme les particules alpha) ne seraient que difficilement capables de parcourir des distances aussi grandes que celles qui correspondent à la longueur de certains « faisceaux lumineux tronqués » que l'on a observé. Cette longueur peut être de l'ordre de quelques kilomètres !

Est-il concevable que des protons puissent parcourir des distances de cet ordre de grandeur ? On sait que des protons de 8 Me V (accélérés par 8 millions de Volt) ne parcourent dans l'air, à pression et température normales, qu'une distance de 76 cm. Mais des protons de 100 Me V ont déjà un parcours de 89 m. Ceci explique pourquoi on évite de « faire sortir » le faisceau de protons du cyclotron de Louvain-la-Neuve, alors qu'on a déjà observé la trace lumineuse formée dans l'air par le faisceau de particules ionisantes produit par l'ancien cyclotron à Louvain. Puisque les phénomènes sous-jacents sont bien connus, on peut parfaitement calculer la portée d'un faisceau de protons d'énergie plus élevée. On voit alors que des protons de 500 Me V parcourent 1,3 km dans l'air avant de s'arrêter et des protons de 1.000 Me V même 3 km (Pannetier : contrôle des rayonnements ionisants, Paris 1966; Williamson et al. : Tables of range and stopping poger... Cons. En. Atom. Saclay, 1966).

Il est évidemment inutile de se demander comment les OVNI parviennent à produire ce genre de faisceaux, puisque nous ne disposons d'aucune information à ce sujet. Mais nous voyons au moins que les énergies mises en jeu ne sont pas nécessairement fantaisistes et nous pouvons supposer que ces faisceaux sont utilisés pour effectuer des analyses d'objets situés au sol.

Nous devons nous demander maintenant si l'hypothèse proposée est effectivement compatible avec les caractéristiques observées des « faisceaux lumineux tronqués ». Notons d'abord que des protons énergétiques ne perdent leur énergie que d'une manière très progressive, par ionisation du milieu homogène traversé et que tous les protons de même énergie initiale perdent leur énergie au même rythme. Il en résulte qu'ils auront tous épuisé leur énergie cinétique en même temps, après avoir traversé des distances égales. Les trajectoires suivies sont quasi-rectilignes, parce que les interactions des protons avec les électrons atomiques ne produisent pratiquement que des « diffusions vers l'avant ». Quelques protons seront cependant arrêtés en cours de route, parce qu'ils ont interagi avec des noyaux atomiques. Dans l'ensemble, on doit donc s'attendre à ce qu'un faisceau de protons produise un cylindre lumineux, dont l'extrémité est parfaitement **« tronquée ».** D'autre part, il suffit de modifier l'énergie des protons pour **changer la longueur du faisceau.**

Comme je le signalais déjà en 1973, nous pouvons comprendre aussi que les OVNI émettent parfois des faisceaux lumineux **courbés** et même **fragmentés** (Phén. Spatiaux, n°s 27 et 30). Il suffit d'admettre que les particules chargées qui définissent le faisceau sont déviées par un champ électro-magnétique adéquat et que l'émission se fait occasionnellement d'une manière pulsée.

Le fait que ces faisceaux lumineux peuvent **traverser un obstacle** qui est opaque pour la lumière devient également compréhensible, puisque les particules ionisantes peuvent traverser un milieu plus dense que l'air, bien qu'ils subissent une perte d'énergie plus grande. Mme Yolié Moreno introduisit même son avant-bras dans un faisceau de « lumière solide », à Trancas en Argentine. Le faisceau le traversa sans en être affecté. Elle ne ressentit qu'une « forte sensation de chaleur ». On doit se demander alors pourquoi n'a-t-elle pas subi un **effet d'irradiation** plus désastreux. La réponse réside en grande partie dans le fait que la densité d'ionisation et les « dommages de radiation » dûs aux protons augmentent seulement d'une manière considérable tout près du point d'arrêt de ces particules. Ce fait est d'ailleurs exploité dans quelques centres de recherche pour extirper des tumeurs, situées à des endroits difficilement accessibles (à l'intérieur du cerveau, par exemple). La distance de parcours des protons est en effet tellement bien définie que l'on peut parfaitement localiser leur action destructrice. A toutes fins utiles, il est donc conseillé de ne pas s'exposer à l'extrémité d'un « faisceau de lumière tronquée ». Par ailleurs, nous ne savons pas si Mme Moreno n'a pas souffert quand même de certaines conséquences de l'irradiation, à une époque ultérieure. Notons, en passant, que l'utilisation de ce genre de faisceaux pourrait rendre compte aussi du fait que l'on a observé parfois une **augmentation de la radioactivité** ambiante au sol, après le départ d'un OVNI. Il s'agissait peut être simplement d'un processus « d'activation », par suite de l'interaction des protons émis avec les noyaux atomiques du milieu ambiant.

Dans la ferme, à Trancas, on constatait que « tout était éclairé comme en plein jour » et que le thermomètre passait de 16 à 40°C. Le policier Maarup, qui s'est brusquement trouvé plongé, avec sa voiture, à l'intérieur d'un faisceau de ce genre, précisa que cette lumière était « comparable à celle du néon » et « si éblouissante que je ne pouvais rien voir ». Il nota aussi que « la température s'élevait à l'intérieur de l'auto » pour devenir « agréablement chaude... (comme) en été, face au soleil ». Ces **effets thermiques** résultent du fait que les interactions des particules ionisantes avec les molécules rencontrées en cours de route communique quand même à celles-ci une certaine « quantité de mouvement ». Ceci est d'ailleurs confirmé par les **effets mécaniques** qui ont pu être observés quelquefois quand des faisceaux lumineux produits par des OVNI ou des humanoïdes trouchaient un objet ou une personne. Certaines personnes ont même été renversées. Quelques-unes ont d'ailleurs souffert d'effets secondaires désagréables (nausées,...).

Analysons pour conclure l'observation ahurissante

(signalée par M. Heering), où le témoin vit un faisceau lumineux qui entra par une baie de fenêtre dans un bâtiment en voie de restauration, sans être affecté par la présence des montants et meneaux, mais en projettant néanmoins leur ombre sur le mur opposé (LDLN nº 131). Le témoin vit que la « lumière » s'était « refermée » derrière les obstacles qui se trouvaient sur son chemin. Et pourtant, il y avait une ombre plus loin, sur le mur. Cela s'explique maintenant, comme une radiographie, puisque les particules ionisantes qui ont pu traverser les montants et les meneaux, y ont perdu plus d'énergie que les particules qui n'ont traversé que de l'air (ou éventuellement une vitre, dont la présence n'est pas certaine, puisque les travaux de réfection étaient encore en cours). Il suffirait donc d'admettre que le mur se soit trouvé justement entre la fin du parcours des particules ionisantes dans chacun des deux cas pour expliquer cette **apparente projection d'ombre.** L'interprétation proposée est renforcée par le fait que le témoin précise que le faisceau de lumière solide était « **rectangulaire,** de la section exacte de la baie par laquelle il entrait ». Il est peu plausible que l'OVNI ait émis un faisceau ayant exactement cette forme, d'où l'idée d'un faisceau de lumière, délimité par l'encadrement de la baie. Mais il peut en être de même pour un faisceau de particules ionisantes, assez près du bout de leur course, si les murs de cette « vaste bâtisse » étaient suffisamment épais pour arrêter ces particules.

On peut être étonné par une déclaration du témoin concernant les propriétés du faisceau lumineux « bien que très lumineux, il ne rayonnait pas et n'éclairait absolument pas ». M. Heering pense qu'on peut en conclure qu'il existe une « lumière non réfléchissante », différente de la lumière ordinaire. Je ne partage pas ce point de vue, d'abord pour ne pas sortir du cadre de la physique actuelle, ensuite parce qu'il peut s'agir tout simplement d'une particularité de la perception de la lumière par le témoin. Il faut savoir, en effet, qu'il « vit brusquement » ce faisceau, traversant la chambre où il se trouvait au lit, et que ses yeux étaient donc initialement adaptés à l'obscurité. L'observation elle-même ne dura qu'une vingtaine de secondes, en y incluant la rétraction progressive du faisceau à partir du mur. Le témoin précisa en outre que la lumière « était d'une densité et d'une blancheur telle » qu'il pensa à un « bâton de craie ». Ceci suggère une comparaison avec ce qui se passe quand vous regardez pendant la nuit, quand vos yeux sont adaptés à l'obscurité, l'écran luminescent d'une montre. Cet écran est alors très lumineux et s'il n'y a pas d'objet tout près de la montre, vous n'observez pas de réflection de cette lumière, parce que l'intensité de celle-ci est en réalité assez faible (le mécanisme de la vision n'est pas linéaire). Il faut noter en plus que, dans certains cas, la lumière produite directement ou indirectement par un OVNI peut être plus ou moins monochromatique et que cette lumière n'est pas nécessairement réfléchie par tous les objets. Ceci peut même donner lieu à des **transformations de la couleur** des objets, comme celles que l'on observe souvent sous l'action des lampes au sodium, disposées le long des autoroutes. M. Heering cite d'ailleurs une observation où un OVNI semble avoir provoqué un effet de ce genre.

Il me semble pouvoir conclure que le phénomène des « faisceaux lumineux tronqués » n'est pas forcément aussi incompréhensible qu'il en a l'air, surtout pour les témoins qui en ressentent souvent un choc. Cette incompréhension du phénomène par les témoins constitue par ailleurs un argument puissant en faveur de la réalité du phénomène OVNI, parce que l'ensemble reste cohérent, bien que les témoins soient obligés de se contenter des événements apparemment absurdes.

Même si nous ne pouvons peut-être parvenir à comprendre pour l'instant que l'un ou l'autre aspect physique des manifestations des OVNI, comme celui que nous venons d'évoquer, il est bien certain que cela constitue déjà un progrès appréciable dans ce domaine étrange, parce qu'on peut éventuellement y trouver la clef pour comprendre d'autres aspects, plus insolites encore.

Auguste Meessen,

Professeur de physique théorique à l'Université Catholique de Louvain.

Nos enquêtes

L'humanoïde de Vilvorde, cinq ans après.

Préliminaires

Notre pays connaît très peu de ces « rencontres rapprochées du 3ème type » qui ont fait les recettes d'un film récent; depuis la fondation de notre société, c'est à peine si nous avons eu connaissance d'une dizaine de cas, anciens pour la plupart. L'affaire de Vilvorde, datée du début de décembre 1973 - « vers le deuxième samedi », soit aux environs du 8 - reste à ce jour la plus récente enquêtée par la SOBEPS. Elle a été rapportée en détails dans Inforespace n° 18, pp. 16-21. Cette publication nous a valu de nombreuses lettres de lecteurs, la plupart pour nous faire part de leur scepticisme et de leur désapprobation.

Depuis, suivant en cela les conseils d'ufologues dont on cite fréquemment les noms, nous avons gardé des contacts avec le témoin. Au cours de ceux-ci, divers éléments qui n'avaient été qu'esquissés lors de l'enquête ont été approfondis; dans le même temps, des ufologues tels que Michel Monnerie, Bertrand Méheust ou Pierre Viéroudy publiaient les résultats de leurs réflexions qui remettent en cause la plausibilité de l'hypothèse extraterrestre au premier degré. Or, comme nous allons le voir, le cas de Vilvorde, considéré comme une dualité « phénomène-témoin » comporte des éléments qui vont dans le sens des idées émises par ces trois chercheurs. Partiellement connus à l'époque de l'enquête ils n'ont pas fait l'objet d'une diffusion car les éléments récoltés à ce moment étaient trop imprécis, le témoin manifestant une évidente réticence à en livrer tous les détails. Que les déclarations qui vont suivre paraissent acceptables ou non, elles sont ce que rapporte ce témoin et nous pensons finalement que c'est truquer les données et rendre un mauvais service à la recherche ufologique que de les ignorer.

Origine de l'enquête et de la contre-enquête

Immédiatement après l'incident, le témoin en fit la confidence à un ami; celui-ci en parla à sa fiancée (1) qui, connaissant l'intérêt de son employeur pour ces questions, lui en fit part à son tour. Comme cet employeur est l'un de nos membres, le cas finit par aboutir dans nos dossiers. Ce n'est donc pas, comme on pourrait le supposer, le témoin qui prit directement contact avec nous et sans cette heureuse succession de circonstances, il serait sans doute resté ignoré (2). La collecte des premiers éléments de l'enquête eut lieu à la mi-janvier 1974; elle se termina au mois de mars.

Divers points me paraîssaient devoir encore être éclaircis et je me rendis pour la première fois chez ce témoin vers Pâques de cette année sans l'avoir averti au préalable. Après quelques hésitations, il me reçut cordialement et au cours d'une conversation à bâtons rompus d'un peu plus de trois heures il me confia ou confirma certains éléments qui ne figuraient pas au rapport initial. Je fut alors chargé d'opérer une contre-enquête dont le témoin fut cette fois prévenu et le rencontrai pour la seconde fois le 28 juillet 1978.

Le témoin

Il exerçait au moment de l'incident la profession de typographe dans une imprimerie qui a fait faillite depuis et travaille actuellement dans les services de sa commune.

De tempérament introverti, apparemment peu émotif — ce qui peut expliquer certaines réactions à première vue assez surprenantes au cours de l'incident — il déclare s'intéresser à l'archéologie, la géologie, l'histoire des civilisations disparues et manifeste un goût de collectionneur pour les objets anciens, les armes notamment.

Il aime bricoler, aménager son intérieur et désire mener une vie tranquille. Pour le reste il regarde la télévision comme la plupart des gens.

Son intérêt pour l'ufologie est resté ce qu'il était avant l'incident. plutôt mitigé; il ne s'est pas fait membre de notre société quoiqu'il en ait manifesté une fois ou deux l'intention. Il semble principalement intéressé de savoir si des êtres semblables à celui qu'il a observé ont déjà été vus ailleurs et n'émet aucune théorie précise visant à expliquer l'incident.

Certaines des déclarations qu'il m'a faites ont été vérifiées depuis par J.L. Vertongen; elles se sont révélées exactes.

Les lieux

A l'époque des faits, M. V.M. venait d'emménager depuis un mois ou deux et n'occupait que le rez-de-chaussée. Un jeune garçon, manœuvre d'imprimerie et ami de longue date, cohabitait chez lui; il dormait dans la pièce centrale, servant également de salle à manger, tandis que le témoin et

1. Identités connues de la SOBEPS.
2. C'est ainsi qu'un cas datant de mai 1957 ne fut connu qu'en 1976, les témoins ayant juré de garder le silence pendant près de vingt ans !

sa femme occupaient la pièce de façade.

Les gravats se trouvant dans le jardin au-dessus desquels l'humanoïde était en train de passer une espèce de « détecteur de mines » ou « compteur Geiger » provenaient d'un mur de séparation d'une pièce de l'étage, abattu à la demande du propriétaire quelques semaines auparavant et vraisemblablement rassemblés par M. V.M. à cet endroit. La maison est déjà ancienne et a connu divers locataires. Une affaire compliquée de succession et de magot caché, mais retrouvé par la suite, y est attachée. Il semble également que des phénomènes habituellement catalogués sous l'étiquette de « paranormaux » s'y soient produits; nous les rapportons ci-après dans le souci d'être complets, mais avec de très nettes réserves.

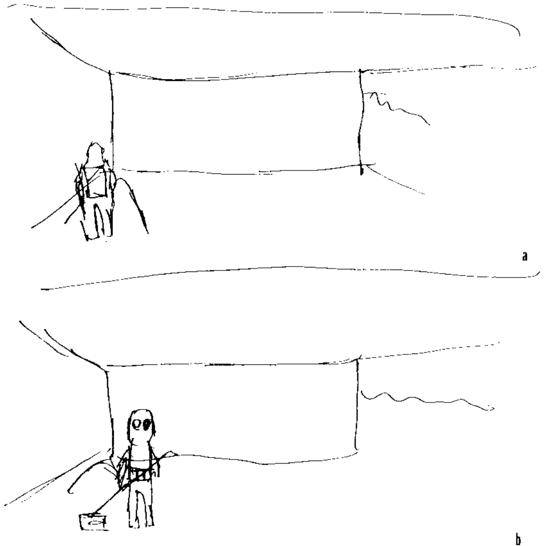
L'humanoïde

A ma demande, le témoin a redessiné l'être tel qu'il l'a vu de dos pour la première fois (fig. 1 a), ensuite tel qu'il est apparu lorsqu'ayant braqué vers lui la lumière de sa torche, l'être s'est retourné (fig. 1 b). La figure 2 a fut exécutée spontanément à la suite des deux autres; on constatera par comparaison avec le même document publié dans Inforespace n° 18 que le casque transparent qui entourait la tête de l'humanoïde comme le ferait un bocal a disparu. Pour le reste ces croquis, y compris celui du « détecteur » (fig. 2 b) qui a également été réexécuté restent très conformes à ceux obtenus lors de la première enquête. Ils ont été faits sans hésitations ni retouches; je ne suis pas intervenu au cours de leur réalisation.

Interrogé sur l'aspect de l'être, M. V.M. m'a déclaré qu'il diffusait une clarté « semblable à celle d'un ver luisant » (dans l'enquête initiale : « couleur verte, très luisant et scintillant, comparable à la matière des carrosseries des voitures de type Buggy » - très en vogue à l'époque). Il a été frappé par le fait que le « détecteur » était de la même couleur alors qu'il n'était pas relié à l'être et se présentait sous l'aspect d'un instrument indépendant. Invité à donner son avis sur la matérialité de cette apparition, le témoin déclare ne pas pouvoir se prononcer :

« Il est possible que si j'étais sorti pour le toucher, ma main serait passée à travers, je n'en sais rien. Il est possible qu'il s'agissait seulement d'une image en relief transmise de très loin (3). Il se déplaçait avec lenteur et une sorte de lourdeur caractéristique qui m'a fait penser à celle des

Figure 1 a et b.



cosmonautes sur la lune. Mais le lendemain, il n'y avait aucune trace, ni dans le jardin, ni sur le mur; cela me semble incompréhensible (4) ». Le témoin ne comprend pas la passivité de sa propre réaction :

« Je restais là stupéfait, sans songer à alerter qui que ce soit. J'ai lu depuis que des gens sortent avec un fusil ou des choses de ce genre, mais moi je n'ai même pas songé à réveiller ma femme, ni mon ami devant qui je suis pourtant passé pour aller me recoucher. J'avais l'impression d'être au cinéma. Lorsque l'humanoïde et la soucoupe eurent disparus, je me suis préparé une légère collation car j'avais faim. Puis je suis retourné dormir ».

Le salut de l'humanoïde

(Lorsque le témoin dirige vers lui le faisceau de sa torche, l'être se retourne, lève le bras et tend deux doigts en V; puis il s'en va).

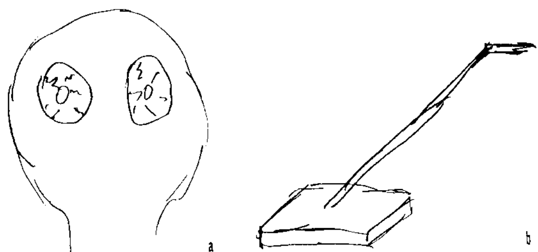
Enq. : Comment interprétez-vous ce geste ?

V.M. : Je ne sais pas. Du temps du Christ, on l'interprêtait comme un signe de paix; mais aujourd'hui plus personne ne croit à cela. On parlerait plutôt d'interventions diaboliques.

---

3. Cette idée déjà émise ailleurs est mise à défaut par la présence de la « soucoupe » en tant qu'engin de transport. La même objection peut-être faite à ceux qui voient dans les humanoïdes des « esprits » ou « habitants de l'astral ».
4. C'est moins incompréhensible qu'il n'y paraît : le temps était froid, le sol sec.

Figure 2 a et b.



Vision christique

Nous abordons ici un des éléments dérangeant de ce dossier; incomplètement connu au moment de l'enquête pour les raisons rappelées dans l'introduction. Il a ou n'a pas de rapport avec la présente rencontre rapprochée, selon ce que chacun décidera d'en juger, mais fait indéniablement partie de la dualité « témoin-phénomène » évoquée plus haut. Voici ce qu'il déclare à ce sujet : « J'avais 18 ou 19 ans à l'époque, c'était donc vers 1964 ou 1965. Je fréquentais un ami (1) dont les parents s'intéressaient aux questions religieuses. De temps à autre, ils organisaient chez eux de petites réunions auxquelles il m'arrivait d'assister, mi par curiosité, mi par politesse. Je me demandais comment il se faisait que toutes les religions, qui croient fondamentalement aux mêmes principes, peuvent encore se livrer aux luttes que l'on connaît. C'était un soir d'hiver et des américaines appartenant à la secte mormone, de passage à Bruxelles, avaient été invitées; elles ne parlaient que l'anglais, mon ami traduisait. Moi, je ne disais rien, mais j'écoutais. La réunion se termina en dispute ».

Enq. : Vous souvenez-vous de l'objet de cette dispute ?

V.M. : L'objet de la dispute était ... C'était ... La religion mormone est basée sur le fait que c'est un bonhomme qui a trouvé une pierre quelque part là, en Amérique et c'était ... Il prétendait ... John Smith, ou quelque chose de ce genre ... Il prétendait avoir trouvé une pierre qui était l'un des commandements de Dieu ... donc, de ça, il a fait une religion. Et les protestants (qui étaient présents) ont commencé à dire que ce n'était pas vrai et ... (il y a eu) un mélange là ... et ... enfin, il y a eu vraiment une discussion très sec(he) et les américaines n'étaient pas d'accord avec ceci, avec cela, et enfin ...

Enq. : Quelle était votre attitude ?

V.M. : Moi, quand ils me demandaient mon avis, je répondais : « Je veux bien vous croire, moi ça m'est égal, je ne suis pas venu ici pour me disputer ». La sécession irlandaise avait déjà commencé à l'époque (5) et je trouvais malheureux que des catholiques et des protestants puissent se battre pour des questions religieuses en plein vingtième siècle. Comme la discussion s'éternisait, j'ai préféré partir.

Il pouvait être minuit, une heure du matin et dehors il avait neigé. Je longeais une petite rue proche d'une ligne de chemin de fer lorsque j'ai aperçu devant moi une sorte de disque lumineux qui jetait des rayons au milieu duquel se trouvait un visage.

Enq. : A quelle distance de vous ?

V.M. : Environ dix mètres, et autant du sol. Cela avait la grandeur d'une affiche publicitaire vue à la même distance et dégageait une lumière dorée; je ne voyais plus ni la rue ni les maisons. On aurait dit un soleil, mais moins éblouissant, au centre duquel se trouvait le visage du Christ en sueur. En sueur, vous vous rendez compte, alors qu'il neigeait !

Eng. : Comment pouvez-vous dire qu'il s'agissait du Christ ?

V.M. : Il avait une couronne d'épines autour du front et ressemblait au Christ tel qu'on le représente.

Eng : Et il y a eu le message.

V.M. : Oui. Ce message était : « Ne retourne plus chez ces gens ».

Enq. : Vous l'entendiez comment ?

V.M. : Dans ma tête. C'était ... télépathique.

Enq. : Est-ce que les lèvres bougeaient ?

V.M. : Oui.

Enq. : Y a-t-il eu une autre communication ?

V.M. : Non.

Enq. : Qu'avez-vous fait ensuite ?

V.M. : La vision s'est effacée d'un seul coup, je suis rentré chez moi. Le lendemain, je suis retourné reprendre tout ce qui m'appartenait sans donner un mot d'explication et je n'y suis jamais retourné.

Enq. : Et ?

V.M. : Et rien. Parfois je me dis que j'ai eu tort de raconter tout cela. Après l'affaire de l'humanoïde, si je m'étais tu, personne ne serait jamais venu m'embêter.

5. Les premières émeutes graves de Londonderry eurent lieu le 7 octobre 1968 : dans cette optique, le témoin se tromperait sur l'époque de sa vision.

Enq. : Vous le regrettez ?

V.M. : Je désire qu'on me laisse tranquille. Après la publication de votre enquête, des gens appartenant à une secte ou je ne sais pas quoi, sont venus me parler de la fin du monde et de religion. Ils voulaient que je dise que ce que j'ai vu est un phénomène démoniaque. Moi je n'en sais rien, je ne m'intéresse pas à cela. Peut-être aussi que si je m'étais tu, j'aurais eu d'autres manifestations.

Enq. : Qu'est-ce qui vous fait croire cela ?

V.M. : J'ai toujours eu l'impression que j'étais guidé.

Enq. : Depuis l'humanoïde ou avant ?

V.M. : Depuis toujours.

Enq. : Puisque vous avez déjà eu un message, ne pensez-vous pas que si vous deviez vous taire, vous en seriez également averti ? Cela s'est-il produit ?

V.M. : Non.

Enq. : Y a-t-il un rapport entre l'humanoïde et cette vision ?

V.M. : Théoriquement il n'y en a pas. C'était longtemps avant.

Phénomènes paranormaux ?

Comme si ce dossier n'était déjà pas suffisamment chargé en faits insolites, le témoin signale également qu'à deux occasions des bruits jugés inexplicables se sont produits dans la maison après l'incident de l'humanoïde. Il faut noter qu'il ne les constata pas lui-même :

Incident n° 1 : Un dimanche que j'étais allé passer la journée à la mer avec ma femme, mon ami était resté avec le chien. Il bricolait à la cave lorsqu'il entendit des bruits de pas et des craquements au rez-de-chaussée. Pensant que nous étions rentrés, il est remonté, mais il n'y avait personne.

Incident n° 2 : Je fus réveillé en pleine nuit par mon ami qui dormait alors au premier. Il disait qu'un bruit de musique, ressemblant à de l'opéra, s'entendait du côté du grenier. J'ai pris la clé et nous sommes montés voir, mais je n'ai rien entendu du tout.

Remarque : L'occurence de ces phénomènes pourrait s'expliquer par l'imagination seule de l'ami en question. Il est certain que l'observation de M. V.M. a du créer dans la maison un certain climat de mystère propice à l'auto-suggestion !

Le dernier trimestre 1973 en Belgique

Il m'a semblé utile pour terminer de replacer cette observation dans le contexte de la vague qui atteignit l'Europe en cette fin d'année 1973. Le tableau I est la statistique des rapports transmis à la SOBEPS pour cette période et janvier 1974.

On peut constater que cette période fut fertile en incidents à haut indice d'étrangeté : elle rassemble le quasi-atterrissage de Boondael, le cas présent, celui de Warneton et la rencontre d'Aische-en-Refail (6). La décade couvrant le 01-11 décembre me paraît à plus d'un titre remarquable : on y trouve 4 des 5 non-identifiés de ce mois et parmi ceux-ci 3 rencontres rapprochées.

Conclusions

Ce témoin a jusqu'ici déjà été interrogé une quinzaine d'heures par trois enquêteurs différents à des dates différentes. A aucun moment des disparités pouvant laisser planer le doute sur sa bonne foi n'ont été constatées. Les vérifications indirectes auxquelles nous nous sommes astreints se sont révélées positives; enfin le témoin n'a cherché à tirer aucun avantage financier ou de notoriété de l'incident. Tout en étant conscient qu'il reste encore des vérifications à opérer — mais à la limite, leur accumulation retarderait indéfiniment la publication des résultats ci-dessus et l'on pourrait nous reprocher alors de ne pas diffuser l'information — ma conviction d'enquêteur est que ce témoin décrit honnêtement des phénomènes auxquels il est persuadé avoir été mêlé. Quelle est leur nature exacte, quel est le sens à leur attribuer, quelle est la part d'objectivité ou de subjectivité que leur relation comporte, voilà très exactement où s'arrêtent mes compétences en la matière et où commencent celles de divers spécialistes. L'avis d'un psychologue professionnel serait par exemple le bienvenu, mais les représentants de cette profession ont manifesté jusqu'ici une répugnance à vrai dire assez inexplicable à s'intéresser à ces questions.

Il faut aussi signaler combien ce cas, après avoir été étudié en profondeur, se révèle proche des conceptions d'un Méheust lorsqu'il écrit (7) que « le ph. SV est 'mythico-physique' » et, citant Corbin (8) : « (appartient) à un monde où se spiritualisent les corps, se corporalisent les esprits » : ces deux aspects, dans le cas présent, paraissent en effet inextricablement liés et l'on peut se de-

---

6. Boondael : Inforespace n° 14 pp. 42-46; Aische-en-Refail : Inforespace n° 16 pp. 12-15 et 17 p. 34.
7. B. Méheust : « Science-fiction et soucoupes volantes », Mercure de France, 1978, p. 307.
8. Ibidem, p. 313 - H. Corbin : « L'imagination créatrice dans le soufisme d'Ibn Arabi », Idées et Recherches, Flammarion, 1977.

Tableau I

Mois	9	10	11	12	01	Total
Nombre total de rapports	10	11	12	14	9	56
Répartition :						
Non-enquêtés	0	1	0	1	1	3
Identifiés	1	1	3	1	0	6
Identifications probables	0	3	0	0	0	3
Réservé	2	3	5	4	1	15
Source autre que SOBEPS	2	0	1	0	4	7
Non-identifiés dans une même journée	2	0	0	3	0	5
Non-identifiés pour des jours différents	3	3	3	5	3	17

Répartition géographique des non-identifiés

Mois	Localité	Province	Date	Type	Phénomène
septembre	Rochehaut	Luxembourg	07	DD	cigare argenté
	Cuesmes	Hainaut	14	LN	« pot de fleur » lumineux
	Marcinelle	Hainaut	16	LN	6 disques + transformations
octobre	Woluwe-St.-Lambert	Brabant	02	DD	3 disques en triangle
	Liège	Liège	23	DD	sphère métallique
	Angleur	Liège	25	LN	disque
novembre	Saint-Marc	Namur	??	LN	objet ponctuel erratique
	Romsée	Liège	14	RR1	petit disque
	Ohey	Namur	19	LN	disque
décembre	Gosselies	Hainaut	??	DD	disque
	Henri-Chapelle	Liège	01	DD	rectangle
	Ixelles	Brabant	02	RR1	ovoïde métallique
	Vilvorde	Brabant	08?	RR3	humanoïde + soucoupe
	Frameries	Hainaut	11	RR1	dôme lumineux
janvier	Estaimpuis	Hainaut	05	LN	sphère orange
	Warneton	Hainaut	07	RR3	humanoïdes + soucoupe
	Aische-en-Refail	Brabant	24	RR1	petit disque au sol
	Montrœul-au-Bois	Hainaut	29	RR1	sphère bleue et flammes

mander s'il n'en a pas été de même depuis longtemps pour la plupart des cas, si pas de tous, de RR3 anciens que l'on cite habituellement comme indices de l'ETI au premier degré (Dewilde, Masse, etc.). La contre-enquête effectuée par le groupement Lumières dans la Nuit sur l'affaire de l'Aveyron est un autre bon exemple de ceci (9).
Peut-on dès lors réduire le ph. SV, comme l'appelle Méheust, à une forme particulière des fantasmes humains ? Ce serait nier la constatation de traces physiques pour lesquelles — contrairement à Michel Monnerie — je ne pense pas qu'il puisse être fourni d'explication par le fait « qu'elles auraient été produites soit par le témoin lui-même, agissant en état second, soit par la foudre ou tout autre phénomène naturel » (10), les cas de détections par instruments automatiques — notamment radars, avec confirmation visuelle —, le caractère hautement original des phénomènes de ' lumière cohérente ' étudiés notamment par Jan Heering (11) ou les concordances de descriptions d'humanoïdes provenant d'époques, de lieux et de témoins différents.

Quand à la théorie du ' rêve éveillé ' dont Michel Monnerie est l'inventeur (12) je ne vois pas comment elle pourrait servir à expliquer ce cas : au-

9. Inforespace n° 35 pp. 12-17.
10. M. Monnerie : « Et si les OVNIs n'existaient pas ? » - Humanoïdes Associés, 1977 - pp. 151-152.
11. Inforespace n° 39, pp. 24-38, n° 40, pp.
12. En effet, il n'est reconnu ni des psychologues, ni des compagnies d'assurances. Pourtant « plus de 60 % des cas d'OVNI sont vus à bord d'un véhicule » (Monnerie, op. cit., p. 129).

tant alors invoquer le rêve tout court (le témoin aurait eu l'impression, en rêve, de se lever, d'apercevoir l'humanoïde et sa soucoupe, de s'offir ensuite une collation, etc. : il faut avouer que voilà un rêve bien élaboré et remarquablement cohérent avec lui-même); mais pour l'incident ancien (la vision christique), le témoin était en train de marcher, c'est à dire, éveillé; il faudrait alors supposer qu'il soit somnambule, etc. : tout cet échafaudage de suppositions gratuites devient finalement encore plus extraordinaire que le phénomène à expliquer.

Par contre, l'incident ancien, dans des circonstances, est très compatible avec les idées exposées par Méheust dans les derniers chapitres de son ouvrage : le témoin reconnaît qu'il a quitté la réunion très troublé et l'on imagine sans difficulté les pensées qui lui traversaient l'esprit alors qu'il cheminait le long de la rue bordant le chemin de fer. Faut-il alors faire appel à l'hallucination pure et simple ? Comment en expliquer le caractère sporadique et la thématique générale ? Surtout quand une telle thématique se retrouve chez des centaines de témoins à travers le monde et, comme je l'ai rappellé ci-dessus, principalement chez ceux de rencontres rapprochées ? Il nous reste, sur ces questions, beaucoup de choses à découvrir.

Je voudrais pour terminer demander à ceux de nos lecteurs qui estimeraient avoir des opinions, critiques, remarques ou questions à émettre de le faire par notre entremise plutôt que de chercher à prendre contact avec le témoin comme cela s'est produit. J'ai déjà eu l'occasion de constater dans d'autres affaires les ravages que peuvent occasionner les incessants interrogatoires et pressions de toutes sortes qui s'exercent sur les protagonistes de RR3 une fois connue leur observation. Dans un cas récent un jeune garçon fut confronté à une personne qui lui répétait sans cesse « Avoue que tu as inventé toute cette histoire » : cela se termina en dépression nerveuse. Nous gardons le contact avec M. V.M. Si des faits méritant d'être rapportés surviennent, ils feront l'objet d'un complément au dossier.

Franck Boitte.

Notes

Sur l'histoire du mouvement mormon en relation avec l'ufologie :

— Keel John : « Operation Trojan Horse », Souvenir Press, London - 1971.
— Canadian Ufo Report : « Mormon Prophet Joseph Smith 1805-44 : Greatest Contactee Ever ? » - vol. 3, n° 3, 1975.

Pourquoi le modèle parapsychologique

L'intéressant sondage réalisé par la SOBEPS (1) fait apparaître une forte montée de l'intérêt des lecteurs pour le modèle parapsychologique, au détriment de la classique hypothèse extraterrestre. Cet intérêt grandissant semble revêtir de surcroît un aspect passionnel, comme en témoigne l'emploi du vocable « viéroudisme »; il est pourtant tout à fait hors de mon propos de fonder une nouvelle doctrine ! Cet aspect passionnel d'un débat qui devrait rester, autant que faire se peut, sur le plan scientifique, relève probablement d'un manque de compréhension.

Les raisons qui ont conduit certains chercheurs dans cette direction de recherche sont de plusieurs ordres. La première tient à **l'insuffisance de l'hypothèse extraterrestre classique** (2). Il y a d'abord l'objection du nombre d'observations; il serait admissible de recevoir une visite tous les dix ans, mais non pas des milliers par an. Certains ufologues contournent cet argument par le biais du grand nombre de méprises, mais ces mêmes ufologues écrivent par ailleurs que quelques pour cent seulement des observations nous sont connues. Une autre objection sérieuse est l'absence d'évolution dans les structures du phénomène, qui se reproduit imperturbablement depuis des siècles : après des centaines d'années d'« exploration » les « extraterrestres » en seraient toujours à ramasser des pierres ou des pieds de lavande, occupation pour le moins anachronique pour des êtres supérieurement évolués. La seule évolution perceptible est celle des formes des « engins » observés : voiliers volants au moyen âge, bateaux aériens à roues à aubes au 19ème siècle, aéroplanes fantômes au début du 20ème siècle, soucoupes depuis 1947 (3). Outre qu'un tel parallélisme entre les « techniques extraterrestres » et les nôtres est inexplicable, on voit mal nos visiteurs traverser l'espace à bord de voiliers ou de bateaux aériens mus à l'air comprimé. On a cru tourner le problème en avançant l'idée que seules les soucoupes, vues de tous temps, auraient une existence objective, et que les autres formes seraient

1. Inforespace n° 38 - mars 1978.
2. Il faut entendre par « hypothèse extraterrestre classique » celle faisant appel à des engins matériels structurés, occupés par des êtres plus ou moins semblables à nous, et parcourant physiquement l'espace. L'hypothèse au second degré développée récemment, en particulier par Pierre Guérin, faisant appel à une intelligence extra-corporelle abstraite, n'a plus d'extraterrestre que le nom; elle est en fait très proche du modèle PSI. Voir à ce sujet mon exposé « de l'hypothèse extraterrestre à l'hypothèse PSI » à paraître dans LDLN.
3. Michel Bougard - Chronique des OVNI - Delarge 1977.

des hallucinations ou des interprétations subjectives fonction des croyances de chaque époque.

Cet argument est totalement irrecevable, car il revient à éliminer purement et simplement une donnée gênante; **une explication doit être globale ou ne pas être.** On ne rappelle jamais assez, d'autre part, que la proportion des descriptions assimilables à des engins est très faible parmi quantité de formes et comportements variés à l'infini. Les tailles observées des « occupants » sont elles aussi difficilement acceptables, allant de quelques centimètres à plusieurs mètres. La nature solide des phénomènes observés est rien moins que douteuse; si les descriptions **d'apparence** solide sont bien connues, celles d'objets ou d'êtres flous, vaporeux, transparents, passant sur place d'un aspect nuageux à un aspect solide ou disparaissant brutalement, sont nombreuses (4). Enfin, autre objection à l'hypothèse extraterrestre classique, étant établi que le système solaire ne renferme pas de vie semblable à la nôtre, nos hypothétiques visiteurs devraient venir des étoiles, et malgré de savantes dissertations, le voyage **physique** d'un engin interstellaire demeure sans solution, en raison de l'énormité des distances; de plus aucun objet n'a été observé dans l'espace, et très peu d'entre eux observés dans l'atmosphère sur une longue distance, mais seulement sous forme d'apparitions étroitement localisées.

Une seconde motivation à l'établissement du modèle PSI est **l'apparente contradiction entre les données du problème,** que l'on peut classer en deux groupes. Les données physiques : matérialité incontestable confirmée par les traces au sol, photographies authentifiées, échos radar, effets magnétiques, électriques et thermiques. Les données psychologiques : les formes décrites sont souvent en rapport avec le psychisme du témoin et évoluent en fonction des croyances de chaque époque, les témoins ont souvent le profil psychologique du «sujet PSI », les vagues du phénomène correspondant aux périodes d'inquiétude de la population, certaines formes mimétiques laissent penser à des méprises avec des objets connus.

Ces deux groupes de faits d'apparence contradictoire ont donné lieu à deux hypothèses, qui expliquent chacune la moitié du phénomène, en rejetant **par principe** l'autre groupe de données : l'hypothèse extraterrestre classique explique tant bien que mal les données matérielles en excluant l'aspect psychologique et l'hypothèse psychologique (hallucination, rêve éveillé) qui exclut tout aspect matériel du phénomène (5).

J'ai bien écrit **exclut par principe l'autre groupe de données,** car c'est là une démarche inévitable de la science classique dont la méthodologie est basée sur **la logique du tiers exclu** (6). Cette logique repose sur trois principes fondamentaux. **Le principe d'identité :** tout être, élément, proposition, est identique à lui-même, est simple et n'enferme aucune contradiction; si un être énonce qu'il est bon, il ne peut énoncer valablement qu'il est en même temps méchant. **Le principe de contradiction :** il implique que toute connaissance logique se produit en suivant une paire de propositions contradictoires qui se contredisent comme le oui et le non; il implique comme allant de soi que l'une est nécessairement vraie, l'autre nécessairement fausse.

Le principe du tiers exclu : il est la conséquence des deux précédents; il y a d'un côté le oui et le non, d'un côté le vrai et de l'autre le faux, il n'y a rien entre les deux, pas de solution intermédiaire. Tout tiers est exclu. Il est donc **inévitable** que toute analyse scientifique classique du phénomène OVNI, par définition basée sur la logique du tiers exclu, arrive à deux propositions contradictoires qui s'excluent mutuellement : ou le phénomène est matériel et ne peut pas être psychologique, ou il est psychologique et ne peut être matériel. Cette analyse nous conduit tout droit à l'impasse dans laquelle s'est enlisée la recherche ufologique après l'étude de la vague 1973/74; une approche sur la base d'autres logiques devait donc nécessairement être tentée.

Si la logique manichéenne du tiers exclu convient en macro-physique, l'étude des phénomènes micro-physiques, la mécanique quantique, nécessite l'introduction d'autres logiques. En effet, la lumière, par exemple, apparaît à la fois comme corpusculaire et ondulatoire, la particule comme matérielle et énergétique. La logique du nouvel enten-

4. Jacques Scornaux - Essai de classification des apparitions et disparitions sur place - LDLN n° 170 - décembre 1977.
5. Je tiens à préciser à l'intention de ceux qui amalgament le modèle PSI et l'hypothèse psychologique récemment remise au goût du jour par mon collègue et ami Michel Monnerie avec le « rêve éveillé », que je suis en total désaccord avec cette identification, le modèle parapsychologie rendant lui, parfaitement compte du caractère matériel irréfutable du phénomène.
6. Marc Beigbeder - La carté des abysses - Morel - 1977.

dement de Stéphane Lupasco (7) permet de lever les contradictions insolubles engendrées par l'ancienne logique. Un élément ne peut être ni complètement noir, ni complètement blanc, le noir et le blanc étant des situations limites théoriques. Un être ne peut être ni complètement bon, ni complètement mauvais, mais procède des deux aspects. Une particule ne sera ni totalement physique ni totalement psychique, mais présentera simultanément les deux aspects (8). Je ne puis m'étendre plus longuement sur un aspect épistémologique aussi délicat, qui plus qu'une connaissance, nécessite une véritable transformation de l'esprit.

Seule une logique différente permet de lever l'apparente contradiction entre les données physiques et psychologiques du phénomène OVNI, permettant par là-même l'introduction de **modèles nouveaux intermédiaires, intégrant toutes les données et acceptant un phénomène à la fois physique et psychologique.** Une difficulté de compréhension va apparaitre ici, en ce sens qu'il faudra faire appel à des connaissances très diverses, rarement réunies dans une même tête, telles que la physique, la sociologie, l'astronomie ou la psychologie; c'est à une méta-logique à laquelle il faudra avoir recours (9).

Une branche de la connaissance, née il y a deux siècles, et qui cherche encore sa voie, la parapsychologie, traite elle aussi de faits qui semblent procéder à la fois du psychologique et du physique. Si aucune théorie générale vraiment satisfaisante n'a encore pu être dégagée, les faits et les conditions de leur apparition sont bien connus. Il est donc naturel de chercher à rapprocher les faits de la parapsychologie de ceux de l'ufologie.

On constate d'abord que les phénomènes PSI, tout comme le phénomène OVNI, sont aussi anciens que la civilisation, et se conforment aux croyances de l'époque et du milieu où ils ont lieu. Les matérialisations ectoplasmiques du début du siècle, n'étaient autre que l'objectivation des croyances de l'assistance, sortes de rêves matérialisés (10). Tel brillant « esprit » des siècles passés, que l'on se plaisait alors à faire apparaître, ne faisait pas preuve d'un niveau de connaissances supérieur à celui de l'assistance, et la platitude des messages transmis par ces entités rappelle beaucoup celle des messages reçus des extraterrestres. Les apparitions lumineuses, spontanées ou provoquées, ont une « consistance » similaire à celle des OVNI, passant rapidement d'un état à un autre, gazeux, liquide, solide. Les changements de forme, de dimension, de luminosité, apparitions ou disparitions sur place sont fréquents; leur luminosité a souvent l'apparence d'une phosphorescence qui n'éclaire pas les environs, détail fréquemment rapporté lors des observations OVNI. La pénombre est souvent nécessaire aux apparitions métapsychiques, alors qu'on sait que les OVNI affectionnent le crépuscule. La plupart des phénomènes PSI entrainent des effets physiologiques bien connus des ufologues, tels que paralysies, brûlures, picotements, guérisons inexplicables. Il n'est pas jusqu'aux phénomènes électriques et magnétiques généralement attribués au « moyen de propulsion » des OVNI, qui ne se retrouvent dans les phénomènes PSI, tels l'« effet Geller » ou le vaudou (11). Les structures psychologiques et mythiques des phénomènes PSI et du phénomène OVNI suivent les mêmes schémas, avec une transposition collective pour ce dernier; les phénomènes du spiritisme en particulier, présentent une analogie de structure frappante avec le phénomène OVNI (12).

Enfin, dernière raison motivant l'établissement du modèle parapsychologique, la nécessité de **vérifier expérimentalement le modèle.** Toute démarche scientifique visant à aborder l'étude d'un phénomène nouveau, doit d'abord réunir le maximum de données le concernant, données si possible non « filtrées » par d'autres (13), puis établir

---

7. Stéphane Lupasco - Le principe d'antagonisme et la logique de l'énergie - Hermann - 1951.
Stéphane Lupasco - Logique et contradiction - PUF.
Stéphane Lupasco - L'énergie et la matière psychique - Julliard - 1974.
8. Jean E. Charon - L'esprit et la matière - Albin Michel - 1978.
9. Aimé Michel avait bien pressenti la nécessité de l'introduction de logiques différentes, dans la préface de son ouvrage « le Mysticisme, l'homme intérieur et l'ineffable ». Cal - 1973.
Il est aussi significatif de constater que le GEPAN de Claude Poher est constitué en groupe pluridisciplinaire ouvert.
10. Ceux qui douteraient encore du fait que tous les aspects observés du phénomène OVNI préexistaient dans l'esprit humain, pourront se reporter à l'excellent ouvrage de Bertrand Méheust « Science fiction et soucoupes volantes ». Mercure de France - 1978 - L'auteur y montre avec un rare talent que tous les éléments observés du phénomène OVNI se trouvent dans la science fiction des quatre vingt dernières années.
11. Pour plus de précisions sur ces concordances voir mon article « un phénomène PSI collectif, les apparitions OVNI ». PSI international n° 6 - juillet 1978.
12. Ces analogies, trop longues à exposer ici, ont fait l'objet d'un exposé personnel dans la Revue des Soucoupes Volantes n° 4 - mai 1978 - sous le titre « des esprits aux extraterrestres ».
13. L'enquête personnelle approfondie de soixante dix cas de tous niveaux a eu une influence déterminante sur mon approche.

un « modèle théorique » **incluant toutes ces données.** Ce modèle n'est pas une explication définitive du phénomène étudié, mais un **outil de travail;** il doit être vérifiable statistiquement et expérimentalement, faute de quoi il ne serait qu'une hypothèse philosophique invérifiable (14). Je ne puis reprendre ici dans le détail le modèle théorique du phénomène OVNI établi à la suite des considérations précédentes (15), mais seulement le résumer brièvement.

Les recherches de la physique théorique avancée (8) montrent que le psychisme est inhérent à la matière, et que certains comportements de la particule peuvent être analysés comme une intelligence élémentaire. L'univers serait donc non seulement matériel, mais psychique, et nous serions plongés dans une sorte de « bain psychique », sorte de conscience cosmique. Ce milieu psycho-physique universel réagirait à nos pensées, et tendrait à s'objectiver sous forme de matérialisations temporaires. L'ensemble des contenus psychiques conscients et inconscients du témoin constituerait une sorte de « moule » dans lequel viendrait prendre forme cette énergie psycho-physique ambiante. Le phénomène OVNI résulterait en fait de l'interaction de ce milieu énergétique, et du psychisme humain (16).

Les recherches statistiques entreprises (15) sur la corrélation entre les nombres d'observations OVNI et les périodes d'inquiétudes collectives de la population ne constituent en aucun cas une « preuve » en elles-mêmes, mais sont un élément de vérification du modèle, démarche parfaitement scientifique (17).

Il en est de même des tentatives d'induction expérimentale de phénomènes OVNI (15) qui, critiquables en elles-mêmes, ne doivent pas être considérées comme autre chose que **la vérification expérimentale du modèle** établi sur l'ensemble des données du problème OVNI. On peut cependant rappeler que d'autres groupes ont réussi des expériences de ce type tout à fait indépendamment, plusieurs années avant que je ne m'intéresse au phénomène OVNI, en particulier le groupe de parapsychologie du général Uchoa au Brésil (18), et d'autres groupes français; les formes mimétiques d'étoiles ou d'avions apparues au cours d'expériences, surprenantes au point de faire écrire à certains critiques qu'elles n'étaient que des méprises, sont au contraire parfaitement conformes au modèle théorique, comme formes à faible signification psychologique (19).

Pour conclure, je rappelerai les quatre raisons principales qui ont conduit à élaborer le modèle parapsychologique : l'insuffisance de l'hypothèse extraterrestre classique; l'apparente contradiction entre les données physiques et les données psychologiques; les concordances entre le phénomène OVNI et les phénomènes parapsychologiques reconnus comme tels; la nécessité de proposer un modèle théorique scientifiquement étudiable.

Il n'est pas, il n'a jamais été question, de faire de ce modèle une explication définitive du phénomène OVNI, encore moins une doctrine. Il s'agit de présenter **un outil de travail** de nature à faire avancer la recherche ufologique. On a écrit que l'introduction de la parapsychologie en ufologie, expliquait l'inconnu par l'inconnu. En fait, ni l'ufologie ni la parapsychologie n'ont encore fait l'objet d'une théorie générale. Les concordances indiscutables entre les deux types de manifestations laissent penser que leur confrontation pourrait faire apparaitre **deux versants d'un même phénomène.** L'opposition entre l'hypothèse extraterrestre et l'hypothèse parapsychologique est plus apparente que réelle. La seconde apparait bien davantage comme une évolution logique de la première que sa négation.

Pierre Viéroudy.

---

14. Un bel exemple de spéculation philosophique sur la vie extraterrestre est donné par Aimé Michel dans sa postface « Vingt ans après » de la réédition de son livre Mystérieux Objets Célestes. Seghers 1978 - Ce sont de très belles pages qui ne font pourtant pas avancer la science d'un pouce.
15. Voir mon ouvrage « Ces OVNI qui annoncent le surhomme » - Tchou 1977.
16. Rien n'interdit d'écrire que cette « conscience cosmique » serait extraterrestre, tout comme la matière elle-même est à la fois terrestre et extraterrestre, puisqu'elle existe partout dans l'univers. On pourrait aussi considérer ce « bain psychique » comme la forme ultime de la vie apparue dans l'univers, selon toute probabilité, plusieurs milliards d'années avant son apparition sur la terre. Teilhard de Chardin pensait que le stade ultime de l'évolution est un univers totalement psychisé, ou « point Oméga ».
17. Michel Bougard avait entrevu cet aspect dans son ouvrage « Chronique des Ovnis » en constatant la concordance de la vague d'avions fantômes de 1930 avec la grande crise économique qui suivit le crash financier de 1929.
18. P. Peillou - Sur les expériences du groupe de parapsychologie de BRASILIA - Vues Nouvelles nos 3 et 4 - avril et juillet 1975.
19. On constate en effet en parapsychologie que tout phénomène PSI a une signification pour le sujet inducteur. Cette signification ou étrangeté, est d'autant plus forte que le conflit psychologique du sujet est important. Un phénomène PSI expérimental n'étant, en principe, pas la résultante spontanée d'un conflit réel a bien entendu une signification compensatoire moindre. Le lecteur intéressé par cet aspect pourra se reporter à mon article « mimétisme et archétypes » à paraître dans la Revue des Soucoupes Volantes no 6.

Les grands cas mondiaux

OVNI en Papouasie (4)

La déclaration signée

IUR : « Ce cas-ci est devenu un classique, principalement à cause du grand nombre de témoins (38). Par conséquent, les sceptiques se devaient d'attaquer ce point fort de plusieurs façons. La première technique a consisté à suggérer que les témoins papous ne savaient pas ce qu'ils signaient quand vous les avez rassemblés à l'intérieur, ce vendredi soir. »

R.P. Gill : « J'ai dessiné ceci (le croquis publié) pendant que d'autres en faisaient autant de leur côté, et en comparant, ils se sont rendus compte : oui, nous l'avons vu, c'est cela qui se passait. Sur quoi sommes-nous d'accord ? Avons-nous vu cet objet ? Oui ! Pourrions-nous l'expliquer ? Non ! Quand vous vous réveillerez demain, penserez-vous que vous ne l'avez pas vu ? Ouais, c'est possible ! Très bien, signons et alors, si nous doutons demain matin, eh bien, la preuve sera là ! En outre, les Papous sont bilingues anglais-wedau depuis l'enfance; ils savaient ce qu'ils signaient. »

IUR : « Que signifient les différences entre les dessins ? » (5)

R.P. Gill : « Je crois que c'est là le point important. Je pense qu'on aurait pu critiquer si les dessins avaient été identiques. Les différences montrent que les témoins n'ont pas copié les uns sur les autres, et que certains détails semblaient nettement plus importants à l'un qu'à l'autre. Mais les points essentiels y sont; la forme générale y est, les êtres sur le pont y sont, et le faisceau de lumière. Voilà les trois choses, et je pense qu'elles ressortent, au moins dans certains dessins. Les différences sont dues à des variations dans nos inaptitudes pour le dessin. »

IUR : « On s'est aussi demandé pourquoi seulement vingt-cinq des trente-huit témoins ont signé. »

R.P. Gill : « Je ne sais pas combien des (38) témoins ne sont pas entrés pour signer. Il peut y avoir eu beaucoup de gens qui ont flâné dehors par après. » (Mais en supposant qu'ils n'aient pas voulu signer) « cela voudrait dire à mes yeux, dix-huit ans après, que je n'étais pas le « Grand Chef Qui Doit Etre Obéi ». En outre, si ceux qui n'ont pas signé avaient des doutes sur l'exactitude de ceci, ils auraient présenté les faits réels, c'est-à-dire qu'il n'était vraiment rien arrivé. Ce qu'il serait intéressant de savoir, c'est jusqu'à quel point ils (Curttwell et al.) ont cherché quelqu'un qui niait ceci. En fait, est-ce qu'ils ont cherché le « négatif » ? Est-ce que le « positif » les intéressait tant ? Est-ce qu'ils ne recherchaient que des partisans ? »

Etaient-ils tous d'accord d'avoir observé des « hommes » ? A l'époque, le Révérend Père Gill a préparé une déclaration à ce sujet, pour être d'accord sur les différents aspects des ufonautes sur le pont :

1) n° 1, 2 et 3 à 18 h 55;
2) n° 1 et 2 à 19 h 00;
3) n° 1, 3, 4 et 2 (dans cet ordre) et le faisceau de lumière à 19 h 10;
4) n° 1 et 2 et le faisceau de lumière à 19 h 12.

William Gill et Stephen Gill Moï ont signé pour les quatre faits; Ananias Rarata signa les trois derniers et Nessie Moï le deuxième.

IUR : « Est-ce que cela signifie que les autres n'admettent pas avoir vu les hommes sur le pont ? »

R.P. Gill : « Oh si, si, je crois qu'ils l'admettent. »

IUR : « Ceci soulève une autre question... les indigènes eux-mêmes. Les sceptiques ont supposé qu'ils étaient des gens simples qui vous étaient subordonnés. »

R.P. Gill : « Stephen Gill Moï était un collègue très loyal, mais certainement pas subordonné. Ces gens savent réfléchir par eux-mêmes. Stephen Moï est un instituteur exercé; Ananias aussi, mais Stephen est plus fort. Son anglais est certainement très bon. Il m'est impossible d'imaginer que ces gens disaient et faisaient tout juste ce que je leur disais. Pour commencer, une partie considérable d'entre eux n'a pas voulu signer. D'autre part, je n'avais pas été là assez longtemps pour qu'une génération d'enfants ait grandi avec moi et arrive à me considérer comme un genre de père suppléant. C'est cette situation-là qui est impliquée. Beaucoup de gens ne se rendent pas compte que les habitants de cette région reçoivent de l'instruction depuis trois générations et sont relativement raffinés pour le pays. Si j'avais été là pendant qu'un groupe d'enfants

5. Se référer aux figures 2 et 3, publiées dans Inforespace n° 36, pp. 25 et 27.

grandissait depuis l'école primaire jusqu'à l'âge du lycée, cela pourrait vouloir dire quelque chose. Mais j'étais arrivé là dix-huit mois avant les faits. C'était probablement justifié de plusieurs façons : je pense qu'ils sont indépendants et que l'autorité européenne leur déplaît réellement. C'est ce genre de gens qui ont conduit leur pays à l'indépendance, trois ans plus tard. Plutôt, cela aurait pu être l'occasion de dire : « Cet Européen nous tire en bouteille. Il essaye de nous faire admettre quelque chose qui n'a pas eu lieu ». J'étais un peu un étranger dans ce district et pour ces gens. Un peu plus tôt, cette année-là, environ en février, ils ont essayé de se débarrasser de moi. Ils voulaient diriger l'affaire eux-mêmes. Mais moi, je pensais que je devais être là car leur système scolaire s'effondrait. J'ai dû leur montrer que je devais rester avec eux au moins un petit temps pour remettre les choses en place. »

IUR : « Parlez-nous de leur instruction. »

R.P. Gill : « L'instruction des adultes, à cette époque, correspondait au 4e degré (quatre années après les six primaires). Ce n'est certainement pas un niveau supérieur pour un Américain, mais il était assez élevé pour le pays à cette époque. Certains de ces gens allèrent à l'université quand elle fut ouverte trois ou quatre ans plus tard. »

IUR : « Menzel a essayé d'amoindrir encore plus les témoins en disant que c'étaient des enfants. »

R.P. Gill : « Si c'était vrai, cela aurait pu être important. Mais il y avait douze adultes parmi les vingt-cinq témoins qui ont signé, et parmi eux six instituteurs et deux aides médicaux. »

IUR : « Menzel a pensé que les sursauts audibles de surprise des gamins de la Mission s'adressaient à vous par ce que vous vous excitiez sur un phénomène aussi familier qu'une étoile. Qu'en est-il ? »

R.P. Gill : « Je ne crois pas qu'ils auraient essayé de faire signe à une étoile d'atterrir. »

IUR : « Est-ce qu'ils ne faisaient pas signe à l'OVNI tout simplement parce que vous le faisiez ? »

R.P. Gill : « Non, certainement pas les professeurs; bien qu'un enfant l'aurait pu. »

IUR : « Menzel affirme aussi que : « dans ce genre de Missions, les indigènes doivent avoir été conditionnés pour accepter des miracles et des choses de ce genre ». »

R.P. Gill : « S'ils avaient été conditionnés pour des miracles, quels miracles y a-t-il eus avant tout ceci ? Le miracle qu'ils auraient aimé voir, pour la plupart, était que je disparaisse de la surface de la Terre et que je les laisse diriger seuls leur district. »

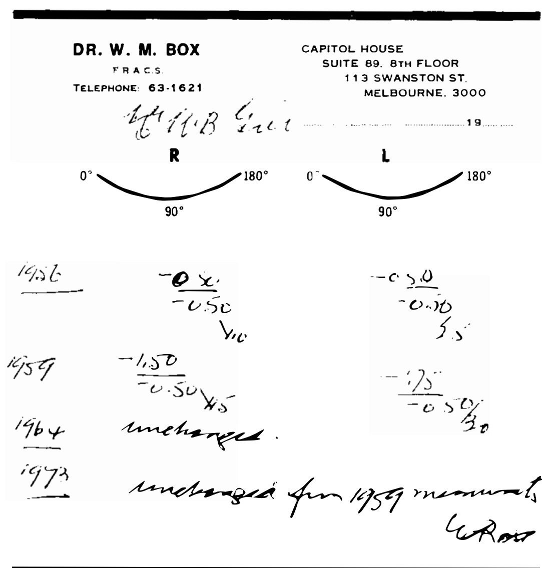
Nous avons déjà mentionné deux autres points qui montrent que le R.P. Gill n'a pas impressionné les indigènes avec le « miracle » des OVNI : la première lettre qu'il écrivit, où il doutait que Stephen Gill Moï ait vu une soucoupe; et la déclaration des indigènes à M. Evenett, disant qu'ils avaient vu « la Force Aérienne Américaine hier soir ».

Nous allons maintenant reconstituer les positions réelles des corps astronomiques remarquables le 26 juin 1959, dans le ciel nocturne de Boïanaï. C'est important, car l'attitude stationnaire des OVNI, décrite par les témoins, jointe à la longue durée des observations, a fait penser que des objets célestes pouvaient être la cause des phénomènes.

Klass et Menzel ont affirmé que Vénus était l'objet que le Révérend Père Gill a pris pour l'OVNI principal. Menzel a noté erronément que Gill n'avait jamais mentionné avoir vu Vénus. Or, il l'a mentionné, non point dans son journal, mais dans sa correspondance avec Cruttwell (et il a parlé à l'IUR de la position de Vénus par rapport à l'OVNI principal). En outre, Vénus s'est couchée à l'ouest tandis que l'OVNI restait sur place.

D'autre part, Menzel a cherché un moyen de porter à 2 degrés et demi la grandeur d'une étoile. « Nous supposerons d'abord que le Révérend Père Gill et Stephen Gill Moï souffraient tous deux d'une myopie notable et qu'ils ne portaient pas de lunettes pendant l'observation. Probablement, ils présentaient également un astigmatisme prononcé, de sorte que l'image de Vénus était grandie et allongée ». Venaient ensuite quelques autres acrobaties optiques : distorsions atmosphériques, mouvements des paupières et des cils, etc. Ayant construit ce château de cartes, Menzel concluait : « J'aimerais beaucoup savoir si oui ou non le Révérend Père Gill porte lunettes, quelles sont ses corrections et, finalement, s'il les portait ce soir-là. Puisqu'une hypothèse très

Figure 1
Voici un extrait des documents médicaux relatifs à l'examen de la vue du R.P. Gill. On y notera qu'il n'y a aucune modification depuis 1959. (Document International UFO Reporter).


DR. W. M. BOX
F.R.A.C.S.
TELEPHONE: 63-1621

CAPITOL HOUSE
SUITE 89, 8TH FLOOR
113 SWANSTON ST.
MELBOURNE. 3000

.... 19 ......

R — 0° 90° 180°
L — 0° 90° 180°

1956
1959
1964 unchanged.
1973 unchanged from 1959 measurements

simple rend compte, sans être sollicitée, des observations en question, je considèrerai désormais le cas du Révérend Père Gill comme résolu ». Pour ceux qui ne pensent pas que cet édifice se détruit suffisamment lui-même, nous vous présentons l'histoire optométrique du Révérend Père Gill. Nous vous rappellons également les dessins faits indépendamment par d'autres témoins. Est-ce que tous ceux qui étaient sur la plage avaient oublié leurs lunettes ?

IUR : « Nous pourrions aussi bien commencer par le dernier argument de Klass. Il a dit que le second prénom de Stephen Gill Moï prouve son admiration pour vous. »

R.P. Gill : « Il y a plusieurs centaines de Gill dans ce territoire, parce qu'ils ont reçu le nom d'un homme célèbre qui a vécu là depuis 1908, l'archidiacre Stephen Romney Gill. C'était un vieillard très respecté et son nom a été donné à beaucoup, beaucoup d'enfants. Stephen a reçu ce nom sans doute bien avant que j'aie abandonné mes culottes courtes.

IUR : « Aviez-vous un appareil photographique ? »

R.P. Gill : « Il se peut que j'aie eu un box Brownie, mais rien de plus compliqué. Je n'ai rien d'un mordu de la photo. Je suis venu jusqu'aux Etats-Unis et je vais aller en Angleterre et voilà, pas d'appareil photographique ! J'achèterai des cartes postales. A Boïanaï, il fallait faire un voyage de 19 heures pour avoir un film. Nous étions à plusieurs centaines de kilomètres du magasin le plus proche, et sans nouvelles du monde jusqu'à ce que des journaux vieux de six semaines nous arrivent. On ne pouvait pas aller au magasin et charger son appareil comme ça. »

IUR : « Norman Cruttwell a rassemblé 65 observations d'OVNI dans cette région, pour l'année 1959. Avez-vous une opinion personnelle à leur sujet ? »

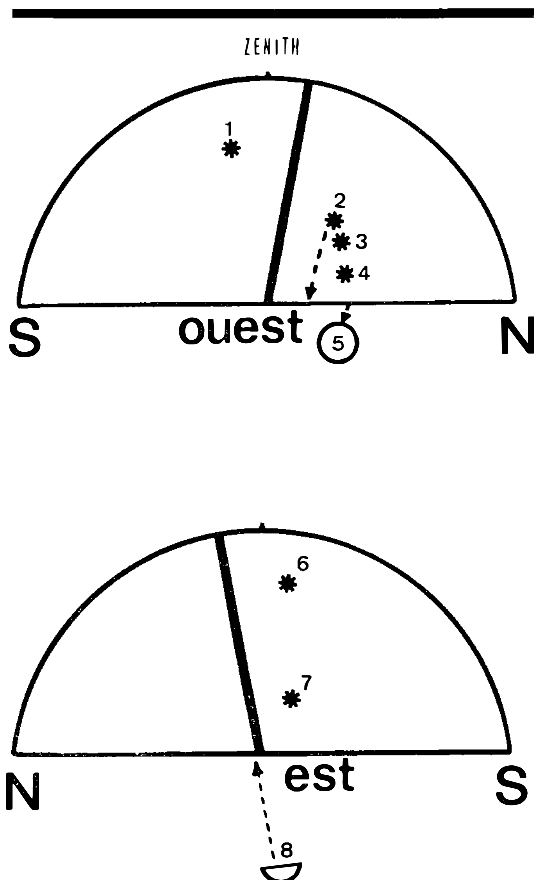
R.P. Gill : « Non. Quelque temps après, je me souviens qu'il m'en a décrit une : une espèce de ballon qui explosa, ou quelque chose comme ça; mais non, je ne connais pas sa collection de rapports. »

Il y eut d'autres observations dans des villages voisins, mais c'était apparemment des objets sans rapport avec ceux de Boïanaï. Ainsi, le vendredi 26 juin 1959, un négociant nommé Ernie Evenett était dans sa chaloupe ancrée au large de Giwa, entre 19 h 15 et 19 h 30. Il a raconté avoir vu s'approcher du nord ou du nord-est, un objet vert brillant laissant une traînée de flammes blanches. Cela ressemblait à une étoile filante, sauf qu'elle freina et s'arrêta à une distance de l'observateur estimée à 150 mètres, se tenant à une hauteur de 45°. La lumière de l'objet pâlit, montrant quatre ou cinq hublots à moitié arrondis qui entouraient un objet ayant la forme d'un ballon de rugby, d'environ 18 à 24 m de longueur. Il plana sur place pendant à peu près quatre minutes, fit entendre trois bruits (WOOMP ! WOOMP ! WOOMP !) et, devenant blanc-verdâtre éclatant, il s'éloigna à grande vitesse vers les montagnes de l'ouest.

Le lendemain, avant que cette personne puisse raconter son histoire aux témoins de Boïanaï, les indigènes lui demandèrent les premiers s'il avait vu le même objet qu'eux. Les deux observtions ont eu lieu à 25 km de distance et, bien sûr, les descriptions ne concordent pas; mais la coïncidence est curieuse.

Le samedi 27 juin, M. I.L. Smith, ainsi que M. et Mme Orwin, à Baniara, aperçurent une lumière blanche, sphérique, brillante, vers le nord nord-ouest, à 19 h 40. Cette lumière, qui étincelait à

Figure 2
Voici la configuration du ciel de Boianai (Papouasie), la nuit du 26 juin 1959, à 19 h 00. On pouvait y repérer les objets astronomiques suivants (leur magnitude est indiquée entre parenthèses) : 1. Antarès (+ 1); 2. Vénus (— 4) (coucher à 21 h 30); 3. Mars (+ 2); 4. Mercure (— 1); 5. Soleil (coucher à 18 h 07); 6. Jupiter (— 2); 7. Saturne (+ 1); 8. Lune (pas encore levée à ce moment).



une altitude estimée à 2500 - 3000 m, resta quelque temps stationnaire, puis se déplaça lentement vers l'ouest. On vit sortir de la base de cette lumière une lueur rougeâtre et des rayons de lumière verte. Il y avait beaucoup d'étoiles et quelques nuages. La lumière formait sur l'eau un reflet plus brillant que les étoiles qui l'entouraient. Les témoins remarquèrent également un disque de couleur bronzée en dessous et à droite de la lumière principale. Les deux objets gardèrent leurs positions respectives en descendant lentement vers l'ouest où elles disparurent dans un banc de nuages bas à 20 h 45.

Malgré l'enthousiasme de Norman Cruttwell qui a préparé ce rapport, la reconstitution astronomique ci-jointe montre clairement que ces deux objets étaient Vénus, et Mars de « couleur bronzée », qui est au-dessous et à droite. Ces deux planètes devaient garder leurs positions respectives et se coucher à l'ouest vers 21 h 00. Les nuages bas ont empêché de voir leur coucher. D'ailleurs, les deux objets furent revus à la même place la nuit suivante et ils se couchèrent à 21 h 15, après avoir été observés pendant trois heures. Cette fois, il n'y eut pas de « rayons » provoqués par l'atmosphère, mais des fluctuations de brillance créèrent l'illusion que les objets se rapprochaient ou s'éloignaient des témoins. Ces derniers crurent aussi que Mars « sautait » vers Vénus en se rapprochant de l'horizon, et se confondait avec elle.

Vénus avait une dimension exagérée : une pièce de six pence à bout de bras. Il ne faut pas oublier que la méthode « à bout de bras » exagère elle-même les dimensions apparentes d'objets éloignés. Tous ces effets sont couramment décrits à IUR quand des étoiles déformées par l'atmosphère sont prises pour des OVNI. Dans ce cas-ci, les témoins crurent observer Vénus plus au nord des OVNI, ce qui est incorrect.

Deux Frères de la Mission catholique romaine à Sideïa, à 145 km au sud-est de Boïanaï, ont aussi observé une lumière brillante à l'ouest, à 20 h. 30. Sa dimension apparente variait entre un point et « la moitié de la pleine lune ». L'observation a duré 10 minutes. Ici, également, cet objet peut s'identifier avec Vénus.

Les dessins représentés ci-contre : le ciel nocturne à 19 h 00. à Boïanaï, Papouasie, le 26 juin 1959. Les bases représentent l'horizon et les sommets des demi-cercles, le zénith. La ligne blanche oblique est l'équateur céleste; le mouvement apparent des étoiles et des planètes est parallèle à cette ligne entre leur lever à l'est et leur coucher à l'ouest. Il est remarquable qu'on puisse voir à l'œil nu cinq planètes à la fois (sans tenir compte des conditions nuageuses variables mentionnées par le R.P. Gill). L'absence de positions exactes chez le R.P. Gill exclut une confiance totale, et Hynek est ici assez d'accord avec la RAAF pour dire que les petits OVNI sont en fait des étoiles ou des planètes... mais pas l'OVNI principal. Même la RAAF, dans une lettre de 1970, a témoigné qu'elle faisait attention à la grande dimension angulaire décrite, en supposant une « réflexion sur les nuages, d'une source de lumière puissante d'origine inconnue ». Dans

les régions désertiques de Boïanaï, cette explication est tout aussi incroyable que celle d'un vrai OVNI. Il ne faut pas oublier non plus que la soucoupe a été observée dans un ciel limpide aussi bien que sous des nuages.

Il faut noter qu'à 19 h 00, la lune est à 60° sous l'horizon oriental et qu'elle ne se lèvera pas avant plusieurs heures. Le soleil est à 15° sous l'horizon. La lune étant exclue, nous avons vérifié si une comète n'aurait pas pu montrer une forme allongée, mais il n'y en avait aucune. En regardant cette carte, on est assez convaincu que l'observation Smith-Orwin correspondait bien à Vénus (de couleur blanche) et Mars (de couleur nettement rougeâtre).

Un sceptique pourrait utiliser cette carte pour anéantir l'observation du R.P. Gill, de la façon suivante : on a déclaré que les OVNI avaient été vus encore longtemps après le coucher de Vénus. Bien que ce soit vrai pour les petits OVNI qui étaient probablement des étoiles déformées, ce n'est pas vrai pour l'OVNI principal. Les trois nuits, le moment où cet OVNI disparut n'a jamais dépassé le coucher de Vénus (entre 21 h 00 et 21 h 30, suivant le relief de l'horizon et la distorsion atmosphérique). Le R.P. Gill voit l'OVNI principal disparaître à 21 h 10, reparaître à 21 h 20 et disparaître pour de bon à 21 h 30. Cette coïncidence fait réfléchir. Certes, le R.P. Gill dit qu'il a vu Vénus à ce moment-là, mais il peut l'avoir confondue avec Mercure, particulièrement brillant à cette époque. Après tout, pourrait dire le sceptique, le R.P. Gill ne prétend pas avoir d'expérience astronomique.

Le fait que l'OVNI reparaît le lendemain à peu près à la même place serait une preuve de plus qu'il serait astronomique. La longue durée des observations plaide dans le même sens et les autres observations qui, elles, étaient vraiment Vénus, démontrent amplement les distorsions créées à cette époque par l'atmosphère de la Papouasie. Cependant, toutes ces considérations marquantes se heurtent à un mur quand on tient compte de trois déclarations des témoins :

1) l'intransigeance du R.P. Gill sur le fait que le principal OVNI n'a jamais bougé de sa position à une hauteur de 30° dans l'ouest-nord-ouest, au lieu de se coucher à l'ouest comme dans le cas Smith-Orwin;
2) les dimensions apparentes de l'objet. L'IUR la fit ramener de 13 cm à bout de bras à cinq fois le diamètre lunaire (c'est beaucoup plus petit), mais c'est encore excessif pour une étoile déformée. Même la RAAF n'a pas prétendu ça;
3) la similitude fondamentale des différents croquis.

Pour finir, on a demandé au R.P. Gill d'autres détails sur ses impressions personnelles, dix-huit ans après l'événement.

IUR : « Dix-huit ans après, vous ne proposez encore aucune hypothèse pour expliquer ce que vous avez vu ? »

R.P. Gill : « Non. »

IUR : « Vous avez vécu à Melbourne depuis lors. Ayant eu cette aventure, vous êtes-vous intéressé davantage aux mouvements d'OVNI en Australie, ces dix-huit dernières années ? »

R.P. Gill : « Oh oui, chaque fois que quelque chose paraît dans le journal, je le vérifie. Oui, j'y suis intéressé en général. Je ne ferais pas un détour pour acheter des livres sur les OVNI, mais je lis tous les articles des journaux, ou s'il y a occasionnellement un documentaire sur les OVNI, parce que je désire connaître les autres points de vue et quelles sont les autres théories en vogue. »

IUR : « Quels livres avez-vous lus depuis lors ? »

R.P. Gill : « Depuis lors, j'ai lu le livre de Hynek (Les objets volants non identifiés : mythe ou réalité ?) et j'ai parcouru l'affaire Adamski... »

IUR : « Les gens d'Adamski... Norris est venu vous voir ? »

R.P. Gill : « Peter Norris, étant pour la première fois dans son bureau, je pense... évidemment, je ne savais absolument rien de tous ces gens. Cela me semblait plutôt extraordinaire. Vous savez, la Lune, Vénus, des choses de ce genre-là, des petits hommes, etc... (6). Donc, j'ai lu leur dossier, et après j'ai dit : « Voyons, je ne puis pas

6. Pour ceux qui l'ignoreraient, Georges Adamski était un « contacté » des années 1950. Il prétendait avoir été conduit en excursion par des Vénusiens qui lui auraient montré sur la Lune, des étendues couvertes d'une végétation luxuriante (entre autres ...).

avaler ça, je ne puis pas l'accepter. Si votre groupement ne s'occupe que de ça, je ne veux rien avoir à faire avec lui. »

IUR : « N'avez-vous jamais essayé de rattacher vos observations personnelles à d'autres que vous avez lues ? »

R.P. Gill : « Parfois, on entend des descriptions où l'on peut dire oui, c'est très voisin de certains aspects de ce que j'ai vu. C'est arrivé et c'est évidemment très satisfaisant. Mais ce qui m'a stupéfait à propos de toute l'affaire, c'est qu'elle soit devenue célèbre. Pour moi, c'était un événement local. Je n'aurais jamais imaginé que les gens pourraient le considérer comme... »

IUR : « un cas classique ? »

R.P. Gill : « C'est ça. Je ne sais pas. Si je l'avais fait comme du journalisme en espérant bien gagner un argent fou, je pense que je m'y serais pris tout autrement. Il me semble que si j'avais eu l'œil assez ouvert pour prévoir l'avenir, j'aurais pu en faire une très bonne histoire et peut-être même écrire un livre avant que des milliers de gens ne s'emparent de mes « matériaux »... Mais justement, je n'avais pas ces idées-là en tête. Tout ce qui m'intéressait, c'était d'enregistrer la chose. Si j'avais eu la publicité en vue, en faisant tout ceci, il est certain que j'aurais gagné de l'argent. Mais on n'est pas très avancé de faire quelque chose pour la publicité si on ne retire aucun plaisir de voir son nom dans le journal. »

Il y a une chose certaine à propos de ce cas-ci : William Gill n'est en rien le stéréotype du témoin d'OVNI, et moins encore d'OVNI avec occupants. Il ne cherche à convaincre personne qu'il a vu ce qu'il décrit; la tournure des événements le laisse plutôt froid et il ne montre aucune émotion à leur sujet. Si quelqu'un lui présente quelque théorie extravagante pour expliquer ce qu'il a vu, cela ne l'émeut pas. En fait, le 14 juilllet 1959, le R.P. Gill a écrit ce qui suit : « Comme principal observateur et seul rapporteur des phénomènes de Boïanaï... j'hésiterais maintenant à réaffirmer... les opinions ou théories exprimées dans mes lettres précédentes, lettres écrites hâtivement pendant cette période-là et qui font partie des documents présents. Afin que ce texte-ci puisse être un rapport objectif, il faut encore examiner les facteurs suivants. » Le R.P. Gill cite alors d'autres possibilités : hallucination, suggestion (par lui, influençant les témoins), illusion, observateurs peu sûrs (manque d'expérience pour les observations astronomiques) et, enfin, variations dans les descriptions par différentes sources.

Les dessins furent tracés la nuit de la première observation, dans des locaux séparés, par les personnes mentionnées plus avant. Ces dessins furent comparés et les témoins présents furent invités à signer, uniquement s'ils avaient véritablement vu ce que les dessins représentaient. Le R.P. Gill écrivit aussi que sa première estimation de la dimension apparente, 20 cm à bout de bras, devait être ramenée à 13 cm. On sait qu'on a encore réduit cette estimation à cinq diamètres lunaires (deux degrés et demi) en faisant observer la pleine lune au R.P. Gill. Ce qui compte, c'est que le R.P. Gill est prêt à admettre n'importe quelle explication qui sonne juste et ne soit pas une simple conjecture.

R.P. Gill : « Quand l'enquêteur de la RAAF (Royal Australian Air Force) arriva, j'étais prêt à admettre que les petits OVNI pouvaient être des étoiles. Ce n'était pas impossible, et ça ne l'est **toujours pas.** Je ne serais pas troublé si les positions coïncidaient avec celles d'étoiles. En fait, cela simplifierait les choses. Je ne pense pas que vous pourriez me traiter d'agnostique, n'est-ce pas ? Le genre de personne qui dit : « Eh bien, je ne sais vraiment pas »; mais il y a tant de théories qui pourraient être justes, n'importe laquelle... c'est encore une question de philosophie. »

IUR : « Si la même aventure vous arrivait maintenant, en quoi agiriez-vous différemment ? »

R.P. Gill : « Je crois que j'agirais exactement comme ce vendredi soir-là, mais je pense que je suivrais alors l'affaire de beaucoup plus près. En me supposant dans les mêmes conditions, sans appareil photographique ni enregistreur sur bande, ni le reste ... Oui, je crois que je ferais une enquête complète sur tous les gens, passant peut-être plusieurs jours à des kilomètres à la ronde... mais je ne pense pas que j'aurais été plus loin... Vous savez, la description du ciel, ce qui se passe d'un moment à l'autre. J'organiserais une meilleure équipe : vous faites ceci, vous faites cela. »

Le cas Antônio Villas Boas (3)

Après avoir passé en revue le récit du témoin et les quelques commentaires des enquêteurs qui ont recueilli ce témoignage, il est sans doute bon d'analyser le cas plus en détail. Nous le ferons d'abord en vous faisant part des résultats des examens médicaux que A. Villas Boas a subi de plein gré à la suite de sa relation des événements au Dr Fontes.

Observations cliniques

Examen d'Antônio Villas Boas, 23 ans, sujet blanc, célibataire, fermier; habitant Sao Francisco de Sales, Etat de Minas Gerais.

D'après sa déposition, A. Villas Boas a quitté l'appareil à 05 h 30 le 16 octobre 1957. Il se sentait alors assez faible car il n'avait plus mangé depuis 21 h 00, au tout début de la soirée, et que, de plus, il avait souffert de vomissements dans l'engin. Il arriva à la maison épuisé et il a dormi presque toute la journée. Il se réveilla vers 16 h 30 et, se sentant mieux, il mangea normalement.

Au cours des deux nuits qui suivirent, il ne put dormir. Il était très nerveux et excité; il réussit cependant à s'endormir pour de courts instants où il rêvait des événements qu'il avait vécus dans l'OVNI. Il s'éveillait alors en sursaut, hurlant comme s'il se sentait de nouveau empoigné par ses ravisseurs. Son insomnie profonde le poussa à se lever et à essayer d'étudier un peu : sans succès. Au lever du jour, il était très fatigué et ressentait des douleurs dans tout le corps. Il but une tasse de café, mais n'avala aucun aliment solide. Aussitôt, il ressentit des nausées qui allaient durer toute la journée. Sans appétit, il ne mangea rien pendant les deux jours qui suivirent.

La seconde nuit, toujours sans sommeil, vit apparaître une inquiétante sensation de brûlure aux yeux. Sa migraine avait disparu, mais les nausées continuaient toujours à être aussi vives, cependant il ne vomit plus. Cette sensation de brûlure aux yeux s'accentua et bientôt ils larmoyèrent sans arrêt : il faut préciser que le témoin ne remarqua aucune conjonctivite ou autre signe d'irritation oculaire. La vue, elle non plus, ne fut pas affectée.

La troisième nuit, le sommeil revint normalement. Plus tard, et durant un mois environ, il souffrit d'une somnolence excessive. Même au cours de la journée, il ne pouvait s'empêcher de s'assoupir à tout moment : cela lui est même arrivé alors qu'il parlait avec des gens. Il suffisait en fait d'un bref instant de calme pour qu'aussitôt il s'endorme. Durant cette période, la douleur aux yeux et leur larmoiement devaient persister. Quant aux nausées, elles disparurent durant la troisième journée : Antônio Villas Boas put ainsi s'alimenter de nouveau normalement.

Au huitième jour, il se fit une légère contusion à l'avant-bras gauche. Cette contusion s'accompagna d'un léger saignement. Le lendemain, il remarqua que la lésion devenait une petite plaie suppurante avec une démangeaison très grande. Après cicatrisation, une tâche rosâtre persista. Les jours suivants, de semblables blessures apparurent sur ses avant-bras et les jambes. Ces plaies apparaissaient spontanément, sans trauma-

---

(suite de la page 20)

Nous pensons que l'on a poussé cette enquête aussi loin que possible, dix-huit ans après les faits. Au minimum, nous sommes assurés que l'observation a été causée soit par l'OVNI extraordinaire décrit, soit par Vénus déformée en dimension et en aspect par des distorsions atmosphériques stupéfiantes et par la mémoire du Révérend Père Gill après dix-huit ans... MAIS RIEN D'AUTRE. On ne voit, ni dans le comportement du R.P. Gill après l'événement, ni dans son caractère, rien qui puisse suggérer que cet événement soit une invention ou une mystification. Il est regrettable que l'objet n'ait pas atterri ou ne se soit pas approché suffisamment des témoins pour que l'hypothèse d'une « étoile mal observée » puisse être complètement rejetée.

IUR : « Quelle est votre opinion réfléchie sur toute l'affaire, après tant d'années ? »

R.P. Gill : « Que j'ai vu quelque chose d'inexplicable, que si c'était réel... si ce ne l'était pas pour certaines personnes, ce l'était pour nous .. Que je n'ai aucune théorie extraterrestre ou psychique. J'aimerais avoir une théorie, et que quelqu'un prouve qu'elle soit vraie... Cela pourrait être merveilleux... »

Traduction et texte de
Robert J. Stevens.

tisme préalable. Toutes commençaient par une petite protubérance avec un trou au centre. Pendant une période de 10 à 20 jours, ces pustules l'irritèrent énormément. Les cicatrices, encore visibles au moment de l'examen médical, devinrent pourpres en séchant.

Le témoin ne remarqua à aucun moment d'irruption cutanée ou une quelconque sensation de brûlure épidermique. Il ne remarqua pas non plus des taches d'hémorragie sur la peau. Il fait cependant état du fait que, le quinzième jour, apparurent deux taches rougeâtres de part et d'autre du nez. Disposées symétriquement (plus ou moins), il s'agissait de taches peu colorées comme si, à ces endroits, il y avait eu moins de sang. Elles disparurent spontanément au bout de deux semaines environ. Au moment de l'examen, A. Villas Boas présentait encore sur les bras deux petites blessures non cicatrisées. De nombreuses cicatrisations, dont certaines récentes, étaient visibles. Aucun des symptômes décrits plus haut ne l'affectaient alors : il se prétendait en bonne forme et se jugeait en parfaite santé.

Le témoin prétend n'avoir jamais été sujet à la fièvre, la diarrhée, des troubles hémorragiques ou du foie. Il n'a pas remarqué de dépilation sur le corps (ou le visage), ni aucune chute de cheveux. Durant la période de somnolence, sa capacité de travail ne fut pas affectée. De même, il n'observa aucune régression de sa libido, ni de sa puissance sexuelle. L'acuité de sa vision resta bonne. Il ne remarqua pas d'anémie, ni de lésion infectieuse dans la bouche.

Examen médical

Il s'agit d'une personne mâle, de couleur blanche; cheveux noirs et lisses, yeux foncés. Maladies infantiles : maladies éruptives (rougeole), sans complication. Pas de maladies vénériennes. Le patient a souffert, il y a quelques années, de colite chronique. Cette maladie est aujourd'hui guérie. Il ne souffre d'ailleurs d'aucune maladie aiguë ou chronique. Biotype : asthénique à longs membres. Faciès : atypique. Le patient est de taille moyenne (1,64 m avec chaussures), maigre, mais pourtant robuste, avec une musculature bien développée. Il est en bon état de nutrition et ne présente aucun signe de carence vitaminique. Absence totale de difformités physiques ou anomalies dans le développement corporel. Les poils du corps sont d'aspect et de distribution normaux pour son sexe. Ganglions superficiels impalpables. Muqueuses conjonctives légèrement décolorées. Dentition en bon état.

Examen dermatologique

On note la présence de deux petites taches hyperchroniques, une de chaque côté du menton, de petite surface et de forme plus ou moins arrondie. Une d'elles a le diamètre d'une pièce de 10 centavos, tandis que l'autre est un peu plus grande et a un aspect plus irrégulier. La peau de ces régions est plus lisse et amincie, comme si elle avait été récemment renouvelée ou subi une quelconque atrophie. Il n'y a cependant aucun élément permettant de préciser la nature et l'âge de ces marques.

Tout au plus peut-on soutenir qu'il s'agit de cicatrisations d'une lésion superficielle avec hémorragie sous-cutanée associée, datant d'au moins un mois et au maximum de douze. Apparemment ces taches ne sont pas définitives et disparaîtront probablement au bout de quelques mois.

D'autre part, on a relevé diverses cicatrices de lésions cutanées récentes (quelques mois au maximum) sur le dos des mains, les avant-bras et les jambes. Toutes présentaient le même aspect rappelant celui de petits furoncles ou blessures cicatrisées, avec une petite surface de desquamation qui montre bien qu'elles sont relativement récentes. Il existe deux autres cicatrices (sur chaque bras) qui ressemblent à de petites tumeurs rougeâtres, plus dures que la peau voisine et faisant saillie. Au centre de celles-ci, il y a un petit orifice qui laisse échapper une sécrétion jaunâtre. La peau aux alentours immédiats est irritée, avec des traces d'ongles du patient, ce qui tend à montrer qu'elles ont un caractère urticant. Ce qui est le plus intéressant au niveau de ces lésions ou cicatrices cutanées, c'est que toutes présentent une teinte hyperchronique violacée autour d'elles. Cet élément était jusqu'à présent inconnu. On ignore si ces petites zones peuvent avoir une signification spéciale : l'avis d'un dermatologue serait nécessaire.

Examen psychique

Le sujet s'oriente correctement dans le temps et

l'espace. Ses sentiments et affections sont dans des limites normales. Les tests de perception, d'association d'idées et de raisonnement, indiquent des processus mentaux normaux. La mémoire (à court et moyen terme) est bonne. Le patient a une excellente mémoire visuelle lui permettant de reproduire avec facilité des dessins ou esquisses de détails décrits verbalement. On n'a décelé aucun signe d'une quelconque perturbation de ses facultés mentales. Là-aussi, un examen psychiatrique complet serait peut-être nécessaire pour se faire une opinion complète.

Examen de la mobilité, des réflexes et de la sensibilité de surface : rien à signaler.

Examen des autres organes et systèmes : rien à signaler.

(signé) Olavo Fontes, docteur en médecine.
Rio de Janeiro,
le 22 février 1958.

Les commentaires

Dans cette partie, et toujours dans le souci de vous livrer un dossier aussi complet que possible, nous allons passer en revue les conclusions auxquelles sont arrivés les principaux chercheurs qui se sont intéressés à ce cas.

L'avis de Coral Lorenzen

« Ma première réaction fut l'incrédulité, jusqu'à ce que je tienne compte de plusieurs facteurs. Si un peuple extraterrestre cherchait un contact, en explorant cette planète, il serait très intéressant de savoir comment les deux races pourraient se reproduire. Pour ce faire, ils auraient besoin d'un humain. Les deux sexes pourraient évidemment convenir, mais il est plus efficace d'enlever un homme. Si une femme avait été enlevée, la probabilité de conception serait faible étant donné la contrainte nerveuse liée à l'enlèvement. La situation idéale serait alors, pour les expérimentateurs, de prendre une de leurs propres femmes (dont la période d'ovulation serait bien connue) et de procéder exactement comme les occupants de l'OVNI l'ont fait avec Antônio Villas Boas ».

Madame Coral Lorenzen conclut finalement par ces termes : « Il est décourageant de constater qu'après les milliers d'observations d'OVNI atterrissant et occupés par des êtres, un événement tel que celui-ci ne peut pas être scientifiquement analysé à cause des prédispositions émotionnelles du témoin ».

Antônio Villas Boas photographié durant un examen médical (Doc. O Cruzeiro).



L'avis de la S.B.E.D.V.

Ce groupement termine ses commentaires par plusieurs questions importantes :

« 1. L'examen du sang du témoin avait-il un quelconque rapport avec le contact sexuel qui a suivi ?
2. Les lumières insolites aperçues les jours précédents étaient-elles en relation avec l'expérience qui suivit ?
3. Quelles seraient les raisons de sa rencontre avec la jeune femme ? :
   a - pour régénérer une race planétaire affaiblie;
   b - pour compléter le « check-up » physique d'un être de la Terre;
   c - pour prouver aux Terriens que quelques unes des races extraterrestres possèdent des structures physico-anatomiques voisines des leurs;
   d - pour établir des relations de parenté interplanétaire comme élément précurseur de compréhension politique ou culturelle;
   e - ou tout simplement parce que la jeune femme occupant une place de commandement vis-à-vis du reste de l'équipage avait un désir momentané dans ce sens ».

Dans son récit, le témoin fait à plusieurs reprises état des « glapissements » poussés par l'équipage lorsqu'il correspondait. En référence, nous attirons l'attention sur une affaire (Vila Operaria) qui se déroula à Nova Lima et qui fut enquêtée par le

CICOANI. Dans ce dossier, le témoin dit : « Très étrange était la façon de parler de ces individus : ils correspondaient par des sons brefs, répétés, aigus, semblables à des hurlements de porcs ».

L'avis du GEPA

M. Fouéré émet des réflexions très pertinentes sous la forme d'une mise en garde. Nous nous permettons de vous les livrer telles quelles :

« Nombre de personnes s'en vont prêchant que les extraterrestres sont des êtres de douceur et de bonté venus pour nous sauver de notre propre folie et nous arracher aux tourments que nous nous infligeons. Mais nous ne sommes pas sûrs que tous nos visiteurs de l'espace viennent d'une même planète et soient animés des mêmes intentions. Dans notre univers humain, nous trouvons beaucoup de contrastes affligeants. Il paraît en être de même ailleurs.

Il paraît évident que les occupants des OVNI doivent avoir sur nous une avance technique et intellectuelle prodigieuse. Mais notre histoire prouve que des civilisations techniquement supérieures sont capables d'une grande cruauté. Le fait que dans le passé on n'ait généralement pas signalé d'actes hostiles ne prouve rien quant à l'avenir. Si l'on veut rester objectif, force nous est de reconnaître que la nature et les buts de nos visiteurs célestes restent mystérieux. Il se pourrait même, comme l'a souligné Aimé Michel, qu'ils nous fussent à jamais incompréhensibles. Dans ces conditions, il serait sage que nous restions circonspects. En nous efforçant de persuader nos semblables qu'ils n'ont rien à redouter des occupants d'OVNI, nous pourrions les jeter au devant de périls inconnus. L'histoire d'Antônio Villas Boas est bien faite pour nous confirmer dans l'attitude prudente que nous n'avons jamais cessé d'avoir à ce sujet ».

Une précision du Dr Fontes

Dans une lettre transmise à Gordon Creighton de la Flying Saucer Review (le 25 août 1966), le Dr Fontes précise ceci : « En ce qui concerne l'histoire médicale, les symptômes décrits suggèrent un empoisonnement par radiations. Malheureusement, le témoin est venu trop tard chez moi pour que des examens sanguins puissent confirmer avec certitude une telle possibilité. Je me suis ainsi retrouvé sans la preuve supplémentaire nécessaire pour établir un tel diagnostic; c'est pourquoi je n'en ai pas parlé ... ».

Contradictions

Le rapport Condon fait une synthèse très réduite du rapport original établi par Olavo Fontes. La rapidité et la légèreté avec lesquelles ce cas fut traité ne permet pas d'y trouver le moindre élément neuf.

En ce qui concerne la S.B.E.D.V., celle-ci a établi un rapport des événements quatre années après celui du Dr Fontes. Ce dossier établi par MM. Buhler et Mario P. Aquino (bulletin de la S.B.E.D.V. n° 26/27 du 01/06/1962) présente quelques différences. Ainsi le témoin dit : « Tous étaient vêtus de façon identique, portant un uniforme de couleur grisâtre. Des lamelles métalliques le renforçaient. **Je me suis blessé aux mains au contact de ces dernières.** (...) Dans la partie supérieure du casque, il y avait deux structures aplaties dans lesquelles pénétraient deux tubulures métalliques venant d'une petite protubérance apparente sur le dos de l'occupant. (...) Après avoir visité l'engin, j'ai regagné le sol. Sitôt à terre, l'être qui m'accompagnait fit du doigt deux trous dans le terrain. Il désigna un de ces trous et puis le ciel... »

Voilà les rares contradictions que nous avons relevées dans un rapport établi, ne l'oublions pas, quatre ans après les événements. Qu'il y ait des différences entre ces deux récits ne doit en aucun cas nous étonner. Il est logique de trouver ces variations de détail. Bien au contraire, l'absence de variantes rendrait hautement douteux ce cas extraordinaire.

Nos commentaires

Le recul du temps aidant, il nous est plus aisé d'examiner froidement les divers éléments de ce contact tout à fait exceptionnel pour l'époque. Tout d'abord, définissons exactement la personnalité du témoin. Antônio Villas Boas est un individu de la campagne, bien bâti. De toute évidence, il s'agit d'un « Cabaelo » (métis de portugais et d'indien).

Comme le souligne le rapport Fontes, le témoin a tout juste atteint le niveau des études primaires. Les diverses attitudes frisant la suffisance lors

de la narration de la lutte, prouvent le très grand intérêt d'Antônio Villas Boas pour tout ce qui a trait à la force physique. Qu'il soit sensé, cela ne fait aucun doute, mais est-il un exemple de cerveau « super-imaginatif », capable de créer de toutes pièces une histoire aussi sensationnelle et totalement originale pour l'époque ? Nous ne le croyons pas, car comme nous le verrons ultérieurement, bon nombre d'éléments rappelant le témoignage du jeune Brésilien ont pu être décrits dans d'autres cas postérieurs.

Certains commentaires d'O. Fontes semblent contradictoires. Ainsi, il décrit à la fois le témoin comme un « menteur extrêmement habile doté d'une imagination stupéfiante », et quelques lignes plus loin, il écrit : « la présente description prouve surtout qu'A. Villas Boas est un personnage doué d'ue excellente mémoire visuelle ». Cette mémoire visuelle doit être réellement peu banale si elle est capable de « visualiser » une mystification.

Comme nous l'avons souligné précédemment, l'époque se prêtait mal à la diffusion de tels cas. Olavio Fontes a-t-il été soumis à des pressions ? C'est possible, car pourquoi aurait-il, huit années après son rapport, fait état des traces d'empoisonnement par irradiation ? Parce que, croyons-nous, la conscience scientifique du chercheur a pu, le temps allant, lui permettre de surmonter les pressions subies. Enfin, il convient de signaler que les différentes anomalies physiologiques ressenties par le témoin sont aujourd'hui reconnues comme des effets secondaires de rencontres rapprochées: sommeil excessif, conjonctivite, vomissements, traces cutanées, etc...

Pour extraordinaire qu'elle paraisse, nous tenons pour réelle la plus grande part du récit d'observation d'Antônio Villas Boas. Et pour mieux étayer notre point de vue, nous vous ferons part dans la quatrième et dernière partie de ce dossier, de quelques aventures postérieures aux événements vécus par le Brésilien et qui confirment étrangement son propre récit.

(à suivre)

Michel Abrassart et
Claude Bourtenbourg

Et si Michel Monnerie n'avait pas tout à fait tort ?

Réflexions à propos de l'ouvrage : "Et si les OVNI n'existaient pas ?"

Le Pour

Il ne faut pas confondre recherche de la vérité avec besoin de croire.
André GIDE

Quoi qu'en disent certains, les choses vont parfois vite en ufologie ! Nous écrivions en effet tout récemment : « Si vraiment c'est explicable, qu'attend-on pour nous expliquer tout cela , » (c'est-à-dire les formes, comportements et effets physiques du phénomène OVNI, qui ne cadrent ni avec les habitudes de vie ni avec les connaissances du témoin) (9). Eh bien, voilà que se présente un livre qui prétend justement expliquer tout cela... Et il faut reconnaître que certains raisonnements de Michel Monnerie sont incontestablement très convaincants.

Nous ne pouvons que lui donner raison quand il fustige les méthodes de travail souvent bien peu rigoureuses de ses confrères ufologues. Oui, hélas, les enquêtes sont fréquemment orientées dans le sens de l'hypothèse favorite de l'enquêteur. Trop souvent celui-ci, par la formulation de ses questions, « souffle » au témoin les réponses à donner, et l'étude du profil psychologique du témoin est négligée, de même que les autres facteurs humains pouvant interférer avec l'observation. Reconnaissons toutefois que certains renseignements sont parfois assez délicats à obtenir. Il n'est hélas pas rare non plus de voir des enquêteurs — même de formation scientifique — commettre la faute élémentaire d'interroger ensemble plusieurs témoins. Trop souvent aussi, même lorsque l'enquêteur mentionne l'existence de plusieurs témoins, un seul de ceux-ci, généralement qualifié de « principal », est interrogé en profondeur, et on ajoute simplement que les autres « confirment le récit », à moins que l'on n'ait même pas pu les joindre... Ne serait-il pas plus honnête en ce cas de considérer dans les statistiques que l'observation n'a eu qu'un seul témoin ?

L'ufologue, nous dit Monnerie, est un monsieur qui s'attache exclusivement à l'étude des anomalies de perception et des données observationnelles aberrantes, qu'il extrait abusivement de leur contexte de perceptions et de données normales. Et pourtant, il est des circonstances où ce contexte transparaît clairement : nous voulons

9. Jacques Scornaux, La science anglaise face aux OVNI, Inforespace n° 38, mars 1978, pp.

parler des observations de météorites. Monnerie en cite un cas dans son livre, où deux parmi les centaines de témoins du passage d'un bolide ont rapporté des détails aberrants : pour l'un, l'objet avait stationné quelques secondes à basse altitude et la montre de sa voiture s'était arrêtée, et pour l'autre l'objet avait « joué à saute-mouton » dans la montagne, plongeant dans la vallée et remontant au-dessus des cimes... Et pourtant l'heure et la direction générale mentionnées sont bien celles du bolide.

Ce n'est pas là un exemple isolé. En voici un autre, encore plus éloquent peut-être, et que pourtant Monnerie ne cite pas. Le 25 avril 1975, une grosse météorite traversa le ciel de la France. Des milliers de personnes l'aperçurent, et beaucoup la prirent pour un OVNI et la signalèrent comme telle à une autorité quelconque ou à un groupement ufologique. Jusque là, on ne trouve rien encore qui puisse alimenter la thèse de Monnerie, dans la mesure où la description donnée était bien celle d'une météorite. Simplement, n'ayant pas reconnu le phénomène, certains lui avaient donné le nom d'OVNI, ce qui n'est même pas une exagération, puisqu'il s'agissait d'un objet volant qu'ils n'avaient pas pu identifier.

Mais ce n'est pas tout : sur les milliers de témoignages reçus, on en trouve quelques-uns qui décrivent un objet à la trajectoire complexe, ralentissant puis accélérant, et même **muni de hublots !** Or, ici également, l'heure et l'orientation générale de la trajectoire ne laissent aucun doute : c'est bien de la météorite qu'il s'agit (10). Ceux qui ont la foi du charbonnier diront bien sûr qu'il est fort possible qu'un réel OVNI se soit pointé au moment même et dans la même direction où passait la météorite... Croit celui qui veut croire. En ce qui nous concerne, nous conclurons plus économiquement, avec Michel Monnerie, que sur les milliers de personnes qui ont aperçu ce phénomène, il s'en est trouvé quelques-unes pour s'enflammer l'imagination et « voir des choses qui n'étaient pas ».

Les enseignements de ces passages de météorites peuvent être généralisés à bien d'autres observations d'OVNI (à presque toutes, dirait Monnerie, mais nous resterons plus réservés). La chute d'une grosse météorite est certes un phénomène relativement rare, et il semble évident qu'un phénomène aérien plus courant entraînera moins de confusions. Mais si quelques milliers de personnes seulement assistent à une chute de météorite, c'est chaque nuit plus d'un milliard de personnes de par le monde (même en ne comptant que les pays dont les informations nous parviennent librement) qui voient Vénus, ou Mars, ou Sirius, ou les feux d'un avion, ou — depuis vingt ans déjà — un satellite. A raison d'un millier d'observations d'OVNI par jour (ce qui peut paraître beaucoup, mais cela revient à supposer 10 millions environ d'observations depuis 30 ans, soit de l'ordre de 100 fois le nombre réel, et on estime souvent à 1 % le nombre d'observations connues), cela ne fait jamais chaque soir qu'une personne sur un million qui soit victime d'une imagination enfiévrée, d'une hallucination ou d'un « rêve éveillé » ! C'est extraordinairement peu, car tout expérimentateur scientifique vous confirmera que les résultats grossièrement aberrants obtenus lors de mesures quelconques en laboratoire sont bien plus fréquents que cela... alors que les scientifiques et techniciens sont entraînés à l'observation et au maniement des appareils.

Certains objecteront que le nombre d'observations d'OVNI est en fait bien plus élevé, puisque rien qu'aux Etats-Unis, par exemple, 15 millions de personnes affirment avoir vu un OVNI, selon une enquête Gallup de 1974 (11). Mais tous les enquêteurs savent fort bien que dans la majorité des cas, comme dans l'exemple de la météorite, le mot « OVNI » n'est qu'une étiquette collée sur une description banale où le phénomène responsable demeure parfaitement identifiable. Seuls doivent entrer en ligne de compte les cas qui **demeurent inexpliqués après enquête, soit parce** qu'ils correspondent réellement à un phénomène physique original, soit parce que, comme le pense Monnerie, le témoin a inconsciemment déformé la réalité. Et dans ce cas, on tombe à un nombre total de cas connus qui doit être de **l'ordre de 100.000.**

Il est donc certain que Michel Monnerie a raison sur bien des points, et ses constatations rejoi-

10. Fichier des enquêtes de Lumières dans la Nuit; journal « La voix du Nord » du 27 avril 1975.
11. J. Allen Hynek et Jacques Vallée, The Edge of Reality, éd. Henry Regnery, 1975, Appendix C, pp. 289-290.

gnent d'ailleurs souvent celles que bien d'autres ufologues ont déjà pu faire... mais généralement sans avoir eu le courage de l'écrire. Aussi nous est-il aisément possible d'apporter de l'eau au moulin de Monnerie. Voici donc en vrac quelques autres exemples encore de faits gênants pour l'ufologie traditionnelle. Nous serons contraints d'être parfois fort vague, car nous ne sommes pas en droit de mentionner certaines informations qui se transmettent en confidence de bouche d'ufologue à oreille d'ufologue. Le « souci de ne pas nuire à la réputation des témoins » fournit un prétexte en or massif pour ne pas diffuser certains détails des enquêtes.

1. Il n'est pas douteux qu'une faculté de « transposition » d'un phénomène banal existe chez certains témoins. Voici un exemple vécu en Belgique. La presse avait rapporté l'observation pendant trois quarts d'heure près de Bruxelles d'un OVNI « muni d'aigrettes au-dessus et d'une queue fourchue en dessous » (sic) (12). La durée de l'observation ainsi que le déplacement lent et régulier permettaient de subodorer une confusion astronomique. Peut-être une étoile ou une planète avait-elle été observée dans des conditions atmosphériques favorisant une réfraction particulièrement élevée, d'où les excroissances observées, avais-je proposé comme hypothèse à l'enquêteur avant qu'il se rende chez le témoin. Naïvement, je faisais encore trop confiance au témoignage humain, comme allait le prouver l'incident qui se produisit lors de l'enquête. En effet, pendant que l'enquêteur recueillait le récit des faits, l'épouse du témoin surgit du jardin en s'écriant : « Venez vite voir, Monsieur, l'OVNI est de nouveau là ! ». L'enquêteur de la SOBEPS, M. Yves Vézant, bondit évidemment au dehors pour apercevoir... Mars tout simplement, même pas déformé le moins du monde par un phénomène atmosphérique. Et quand il eut fait part de sa constatation aux témoins, il s'attira cette réponse indignée : « Mais enfin, Monsieur, ne voyez-vous pas les aigrettes et la queue fourchue en dessous ? ».

Peut-être en un tel cas l'imagination a-t-elle renchéri sur une déficience visuelle. Il est curieux de constater à ce propos qu'un trop grand nombre de rapports signalent que les témoins ont une vue « excellente », quand ils n'omettent pas tout

Michel Monnerie (Doc. Les Extraterrestres).



simplement de mentionner le moindre renseignement sur l'acuité visuelle des observateurs. il est rare que l'on précise que le témoin portait des lunettes. Bizarre... Ceci nous fait songer à un autre fait étrange : sous la plume de la plupart des ufologues, un aviateur qui a vu un OVNI est toujours « chevronné » — c'est là un véritable tic de langage de mes confrères — et a derrière lui des milliers d'heures de vol. Les pilotes débutants constitueraient-ils la seule catégorie sociale à ne jamais voir d'OVNI ?

Certains espèrent-ils vraiment augmenter la crédibilité de l'ufologie en exagérent les capacités d'observation et l'expérience professionnelle des témoins ?

2. L'exemple que nous venons de citer n'est pas isolé, et il est certain que beaucoup de cas hâtivement qualifiés d'OVNI proviennent d'une confusion astronomique, ou d'une « transposition », comme dit Monnerie. Sont particulièrement suspects à cet égard les OVNI récurrents qui reviennent plusieurs jours d'affilée à la même heure et au même endroit dans le ciel. Suprême raffinement : nous avons lu tout récemment avec affliction dans une revue ufologique généralement de haute tenue, que les témoins d'un OVNI récurrent précisaient que le phénomène se montrait chaque soir à une heure un peu plus tardive et, dans un autre cas, que l'objet descendait lentement sur l'horizon selon une trajectoire qui évoluait au fil des jours. Comment douter une seule seconde devant de tels détails de la nature astronomique des objets observés ? Cette interprétation s'impose avec tellement d'évidence en de tels cas qu'il faut bien attribuer à l'imagination humaine certains détails qui ne « collent » pas

12. Journal « Le Soir » (Bruxelles) du 4-12-1973; démenti après enquête SOBEPS publié le 3-1-1974.

(mouvements variés attribués aux objets), d'autres pouvant s'expliquer plus prosaïquement par des passages de nuages (variations d'éclat, disparitions et réapparitions). Il est regrettable qu'après 30 ans d'ufologie, ce genre de confusions trouvent encore leur place dans les revues spécialisées.

3. Il est bien connu que la plupart des observations ont lieu en soirée, et plus précisément encore, selon une étude de Michel Monnerie (13), juste après le coucher du soleil. C'est là une heure « entre chien et loup » favorable aux confusions, notamment parce que le soleil éclaire encore des objets situés à haute altitude, sans que le témoin, déjà plongé dans l'obscurité, songe à incriminer l'astre du jour. J'ai moi-même vu un jour, au crépuscule, une énorme boule blanche brillante se déplaçant silencieusement dans le ciel au-dessus de Bruxelles, à une vitesse trop faible pour qu'il pût s'agir d'un bolide, et je me demaidais déjà si je tenais enfin mon premier OVNI indubitable... quand l'objet, entrant dans la zone d'ombre, se révéla être un innocent avion de ligne. Qu'aurais-je imaginé si un obstacle l'avait caché à ma vue avant qu'il devienne reconnaissable ? Cela a dû arriver à plus d'un témoin d'« OVNI »...

4. A beau mentir qui vient de loin... Dans le catalogue mondial des traces au sol établi par l'ufologue américain Ted Phillips (14), réputé très sérieux et considéré comme « le » spécialiste mondial des traces laissées par les OVNI, on trouve deux cas belges. Etant un ufologue belge, je suis bien placé pour savoir qu'il n'existe **aucun** cas sérieux de trace au sol en Belgique. Comme me le disait un confrère du pays natal : « Les belles traces, c'est toujours à l'étranger que cela se produit et jamais près de chez nous où l'on pourrait aller vérifier ». Reste à espérer qu'il n'y ait pas trop de cas du même tonneau dans le catalogue de Ted Phillips...

5. Les ufologues omettent de publier certaines données de l'enquête, relatives notamment à la psychologie du témoin, quand elles contredisent leur hypothèse favorite, écrit Michel Monnerie. C'est hélas tout à fait vrai, et je connais un cas d'observation d'humanoïde où l'enquêteur a « oublié » de faire savoir à ses lecteurs que le témoin prétendait avoir été gratifié d'une vision du Christ... Cet élément était tout de même de nature à faire envisager d'un autre œil l'observation principale, me semble-t-il. Un tel procédé de censure partielle est à la limite de l'honnêteté. En de telles circonstances, ou bien on décide de ne pas publier le cas, ou bien on donne au lecteur tous les éléments qui permettent de porter une appréciation correcte (*).

6. On nous bassine avec les histoires de témoins qui auraient « changé de personnalité » après une observation, qui seraient devenus instables, ou mystiques, ou auraient acquis une soif toute neuve de culture. Or, il se fait que nous avons eu connaissance de deux cas de ce genre, où des témoins de rencontres rapprochées (un quasi-atterrissage et un atterrissage complet) avaient, prétendait-on, changé de personnalité : l'un était devenu instable, ne demeurant plus 15 jours dans le même emploi, et l'autre affirmait poursuivre des études peu compatibles avec son niveau d'instruction modeste. Malheureusement, il nous est revenu quelque temps après que, d'après des personnes de l'entourage de ces deux témoins, l'un avait toujours été instable, et l'autre avait toujours été un peu mythomane...

Ceci ne veut, bien sûr, pas dire qu'il faille refuser l'éventualité que parfois le psychisme d'un témoin soit réellement perturbé à la suite d'une observation d'OVNI particulièrement choquante, mais de tels cas peuvent parfaitement s'intégrer dans le modèle socio-psychologique de Monnerie. En effet, un « cauchemar éveillé » pourrait laisser des séquelles plus graves qu'un cauchemar ordinaire, par le fait qu'il n'y a pas de réveil brusque qui fasse sentir au témoin que ce qu'il a vu ne correspondait pas à la réalité.

En revanche, il faut reconnaître qu'un cas tel que celui de Petite-Ile (Réunion) s'intègre plutôt

13. Michel Monnerie, OVNI - lune - soleil et corrélations, Lumières dans la Nuit nº 151, janvier 1976, pp. 23-27.
14. Ted Phillips, Physical Traces associated with UFO sightings, Center for UFO Studies, 1975.

(*) NDLR. De toute évidence l'auteur fait ici allusion au cas de l'humanoïde de Vilvorde. L'exemple semble particulièrement mal choisi car il serait bien naïf de croire que cette enquête pût laisser délibérément dans l'ombre un aspect du témoignage pour quelque motif que ce soit. Pour s'en convaincre, il suffit de prendre connaissance de la contre-enquête concernant ce cas publiée dans le présent numéro. Si en l'occurence la « vision » ne fut pas explicitement relatée lors de la première publication, c'est pour la seule raison que durant l'enquête initiale le témoin n'a qu'effleuré cet épisode. Faute d'éléments suffisamment complets, il était hasardeux d'en dire plus que l'évocation succinte livrée dans les commentaires du premier article. (JLV).

mal dans l'hypothèse extraterrestre. En effet, le témoin a ressenti des effets curieux non seulement après, mais aussi quelques jours **avant** son observation : celle-ci ayant eu lieu le 14 février 1975, le témoin entendit des sons du genre « bip-bip » en rêve pendant la nuit du 11 au 12. Il entendit ensuite ces mêmes sons à l'état de veille le 12 et le 13, et leur intensité culmina le jour de l'observation. Ils revinrent par la suite lorsque le témoin voulut retourner sur les lieux de l'atterrissage (15). Le seul moyen d'intégrer un tel cas dans l'hypothèse extraterrestre serait de supposer que les extraterrestres avaient, plusieurs jours à l'avance, choisi leur « victime » et avaient commencé à le conditionner à distance. Moi je veux bien, mais n'est-ce pas un peu tordu ?

Notons encore que les humanoïdes au scaphandre « boudiné » se concentrent étrangement en France, où le célèbre « bonhomme Michelin » permet une comparaison (ou une inspiration ?) : outre le cas de Petite-Ile, il y a celui de la Plaine des Cafres (16), également à la Réunion et antérieur (tiens, tiens !), et celui de Maubeuge en 1954 (17).

7. Enfin, nous ne résistons pas au plaisir de citer une observation d'OVNI remarquable, mais particulièrement expliquée, dont le mécanisme est démonté par Hynek et Vallée dans leur livre commun encore inédit en français (18).

Le 16 août 1966, plusieurs aviateurs et automobilistes se déplaçant dans les Etats de Minnesota, de Wisconsin et d'Illinois — en tout 74 témoins connus — signalèrent avoir aperçu, bas sur l'horizon nord, un point lumineux qui grandit en changeant de couleur jusqu'à former une boule plus grosse et plus brillante que la pleine lune. Cet objet accompagna les voitures et avions pendant plusieurs minutes puis disparut. Quelques minutes plus tard, le même phénomène se reproduisit, à une altitude supérieure.

Fidèle à ses mauvaises habitudes, l'U.S. Air Force classa l'affaire comme une observation de l'étoile Capella et s'en tint là. Un ingénieur de l'observatoire de Dearborn, William Powers, se montra plus curieux et constata que les lignes de visée des témoins se rejoignaient au-dessus du Canada. L'événement avait dû se produire à très haute altitude, puisqu'il avait été visible jusqu'en Illinois. Powers se renseigna donc auprès de collègues canadiens et apprit que ce soir-là, à l'heure indiquée par les témoins, deux fusées avaient été successivement lancées depuis Fort Churchill et avaient lâché depuis une altitude de 400 km un nuage de baryum. Un tel nuage augmente rapidement de volume dans le vide qui règne à cette altitude (d'où l'impression de rapprochement de l'« OVNI ») et est fortement fluorescent.

Comme le phénomène était distant de plusieurs centaines de kilomètres des observateurs, il donnait fatalement l'impression de se déplacer de conserve avec le véhicule du témoin. Au bout de quelques minutes, le nuage trop dispersé perdait sa luminosité, d'où la disparition interprétée subjectivement comme un éloignement. L'analyse détaillée des témoignages est particulièrement édifiante, et montre que les aviateurs (même « chevronnés » ?) ne sont nullement des témoins plus fiables que les autres : tous, sauf un, ont erronément interprété l'expansion du nuage comme une approche, et certains d'entre eux ont même modifié leur vol pour éviter une collision ! En revanche, un tiers seulement des témoins non pilotes ont interprété l'expansion comme une approche, et les deux témoignages les plus précis provenaient d'un adolescent et d'un fermier... Quand on songe au battage que font généralement les ufologues à propos de témoins aussi qualifiés et aussi entraînés à observer le ciel que des pilotes...

On frémit en songeant à ce que cette affaire serait devenue si l'expérience canadienne était restée ignorée. Quel merveilleux « cas parfait » on tenait là ! De nombreux témoins indépendants, situés en des lieux différents, dont les aviateurs ! Nul doute que ce cas eût pris place au panthéon de l'ufologie...

On peut aisément — que d'eau ! que d'eau ! pour le moulin de Monnerie — généraliser cette réfutation à la plupart des cas d'OVNI accompagnant un véhicule. En effet, les automobilistes « suivis » par un OVNI signalent souvent que s'ils

15. Lumières dans la Nuit nº 147,, août-septembre 1975, pp. 4-11; Jean-Claude Bourret, Le nouveau défi des OVNI, éd. France-Empire, 1976, pp. 110-134.
16. Fernand Lagarde et le Groupement LDLN, Mystérieuses Soucoupes Volantes, éd. Albatros, 1973, pp. 116-118; Jean-Claude Bourret, La science face aux extraterrestres, éd. France-Empire, 1977, pp. 243-261.
17. Mystérieuses Soucoupes Volantes, pp. 119-122.
18. J. Allen Hynek et Jacques Vallée, The Edge of Reality, éd. Henry Regnery, 1975, pp. 171-175.

Nouvelles internationales

OVNI : la N.A.S.A. entre dans l'arène

L'I.U.R. (International Ufo Reporter, organe du Centre for UFO studies dirigé par A. Hynek) a obtenu des copies concernant des relations épistolaires entre le Bureau de la Recherche Scientifique et de Politique Technologique et le Bureau de l'administrateur de la NASA. Ce qui, de concert avec des communications téléphoniques à longues distances, nous permet de reconstruire la suite des événements ayant conduit à cette décision dont on peut facilement mesurer l'ampleur !

Frank Press, directeur du Bureau scientifique et technique fut l'élément catalyseur du déluge de courrier « ufologique » adressé au Bureau Exécutif. M. Press a lui-même mené ses propres investigations parmi les dossiers de la Force Aérienne et de la C.I.A. !

Ce courrier émanait d'« ufologues » espérant ardemment que le Président Carter (qui fut lui-même témoin d'une apparition de type OVNI) jette un regard attentif et bienveillant sur le problème.

Le 12 juillet, Press écrivit à Robert Frosch, l'administrateur de la NASA, l'informant ainsi du fait que la Maison Blanche était en possession d'un nombre considérable de lettres témoignant « d'un nombre toujours croissant d'enquêtes concernant les OVNI ! » Press mentionnait également le fait que « le Bureau Exécutif était superbement équipé pour traiter de ces genres d'enquêtes. »

Dans sa lettre, Press formula 2 recommandations:

1. La NASA devrait former « une petite commission d'enquête » pour voir si des éléments nouveaux avaient vu le jour depuis le rapport Condon, il y a de cela une dizaine d'années.
2. La NASA devrait s'occuper de la correspondance « ufologique » envoyée à la Maison Blanche.

Robert Frosch répondit « qu'un certain nombre de questions avait besoin d'être résolues » avant de commencer un programme complet. Il remit une copie du type de lettre généralement envoyée par la NASA en réponse à des mois de patientes enquêtes ufologiques, ajoutant que la Force Aérienne avait adopté une procédure semblable. Frosch reconnut que « cet expédient ne fournit pas un point de convergence pour une estimation technique de témoignages et fruste des gens travaillant à ce qu'ils considèrent comme des enquêtes sérieuses ».

Mais la NASA aurait besoin d'autres arguments pour s'engager plus avant ! C'est pourquoi Frosch voulut d'abord la désignation d'un officiel responsable « de relire les rapports des dix dernières années » et de conclure vers la fin de 1977 si un tel projet était justifié ou non. Frank Press répondit immédiatement à Frosch qu'il approuvait cette étude possible. Il indiqua aussi que le courrier adressé à l'O.S.T.P. et à la Maison Blanche serait transmis à la NASA pour réponse.

Le Dr. Richard Henry semble pour le moment être le candidat choisi par la NASA. Bien qu'il n'y ait pas encore eu de confirmation officielle, Henry informa l'I.U.R. qu'il faudrait attendre certainement des semaines avant de voir un progrès quelconque. La désignation du Dr. Henry réjouit les ufologues car il fut longtemps associé à des organisations civiles telles que le Center for UFO studies et l'APRO.

Il va de soi que la formation d'un tel comité ne peut être que bénéfique pour l'étude des phénomènes OVNI ! Surtout s'il est vierge de toutes les controverses suscitées par le rapport Condon (1967-1969). Cette étude probable ouvrira-t-elle la voie à un effort soutenu de recherches de la part de la NASA ? Quel impact aura le fonctionnement du bureau officiel français pour l'étude

---

(suite de la page 29)

s'arrêtent, l'OVNI s'arrête aussi et que l'OVNI disparaît pendant la traversée d'une agglomération ou d'un bois pour reparaître ensuite. Si nous supposons que l'OVNI n'est qu'une « transposition » d'un objet astronomique (étoile ou planète), ce comportement s'explique parfaitement. Etant bien plus lointains encore que le nuage canadien, de tels objets donnent l'impression de suivre le mouvement de l'observateur et donc de s'arrêter en même temps que lui, et les maisons ou les arbres les cachent lors de la traversée d'un village ou d'une région boisée. Ceux qui ont besoin de croire préféreront penser bien sûr que l'OVNI contourne le village pour ne pas être vu et la forêt pour éviter de heurter les arbres..

(à suivre)

Jacques Scornaux

des phénomènes OVNI sur la NASA ? Au lieu de se sentir stimulée, la NASA ne pourrait-elle pas retirer ses pions du jeu, afin d'éviter d'être taxée de « complicité »?

D'après International UFO Reporter, vol. 2 n° 10, octobre 1977.

Un rapt au Kansas

Un jeune couple et leur enfant de 4 mois auraient été enlevés et examinés par des humanoïdes de taille normale alors qu'ils circulaient sur la route du Colorado à travers la partie ouest du Kansas, le 20 juin 1976.

Richard Sigismonde, un enquêteur du Center for UFO Studies, chargé de recueillir de plus amples informations rencontra fréquemment le couple de juillet jusqu'au début d'octoble. Il utilisa l'hypnose afin que les témoins puissent puiser dans leur subconscient les éléments nécessaires à la reconsitution des détails entourant cette affaire.

Cette expérience traumatisa les sujets. Sigismonde nous rapporte cependant que le jeune couple a maintenant surmonté le choc psychologique imposé par cette apparition peu commune et qu'ils assument consciemment les implications personnelles auxquelles ils eurent à faire face. Pour préserver ces aspects positifs, il convient de respecter l'anonymat des témoins en les appelant seulement par leurs prénoms.

Joe, 19 ans, était à l'époque ouvrier dans une usine du Colorado. Son épouse, Carol âgée de 18 ans s'occupait du bébé de 4 mois. Comme dans le cas de Betty et Barney Hill, les témoins se rappelèrent avoir vu des lumières inhabituelles dans le ciel alors qu'ils roulaient en voiture. Cette vision fut suivie « d'un trou » de plusieurs heures, d'un « sur place » en ce qui concerne la poursuite de leur chemin. Cherchant de l'aide, ils contactèrent la force aérienne. Des échos de cette affaire arrivèrent au « Center for UFO Studies Police Hotline » et Richard Sigismonde fut délégué. Sous l'hypnose, les détails de leur aventure prirent forme lentement. Chaque fois ils devenaient plus nombreux, mais une uniformité complète régnait sur 1 période de 4 mois. Les sujets ne formulèrent aucunes contradictions internes ou mutuelles. Voici les témoignages fidèlement retranscrits de Joe et de Carol (1).

La personnalité « consciente » parle !

Tous les détails suivants furent donnés par les témoins dans leur état conscient. Ils concordent de façon remarquable :

Il est une heure du matin. Alors que Joe conduisait la voiture sur la 1 - 70 passant par Colby, Carol entendit comme le sifflement d'un serpent provenant du siège arrière de la voiture où leur fils Luc était endormi. Se munissant d'une lampe, elle découvrit que le bruit avait pour origine leur enregistreur à 8 pistes. De la vitre on pouvait apercevoir 3 lumières ressemblant à des étoiles brillantes qui se découpaient sur le ciel clair et étoilé : Elles émettaient une lueur bleu-orange, convergèrent en un seul point et s'éparpillèrent. L'une d'entre elles se dirigea vers le Sud, l'autre vers le Nord et la 3me s'éleva un tout petit peu. Joe fit remarquer : « Personne ne peut me dire que les OVNI n'existent pas ».

Carol déclara qu'ils ressemblaient à d'autres précédemment observés en compagnie de sa mère à Warren, Ohio.

Un peu plus loin ils virent 4 « étoiles » larges et oblongues évoluant dans le ciel. « Deux en haut et 2 en bas mais elles ne formaient pas un carré » déclara Joe. Celui-ci ajouta « qu'il serait fantastique de monter à bord de ces OVNI ». Carol, pour sa part, aurait également apprécié si le bébé n'avait pas été dans la voiture. Faisant allusion à ses ennuis mécaniques Joe déclara : « si ils peuvent faire des soucoupes volantes pareilles, je peux imaginer ce qu'ils pourraient faire à ma voiture. S'ils nous attrappent, et si nous leur servons de cobayes, peut-être qu'ils arrangeront notre voiture car elle ne vaut plus grand chose » Carol rit, pensant « qu'il était un peu cinglé ».

Ces lumières étaient différentes des précédentes : plus larges et dépourvues de couleur. Deux de celles-ci disparurent subitement. Plus loin sur la route, ils observèrent ce qui semblait être une barre jaune munie à chaque extrémité de 2 « balles » intensément brillantes. Cette « chose » vint plâner au-dessus de la voiture d'après Carol qui observait la scène à travers les vitres du véhicule. Ceci se passait à l'est de Goodland, Kansas. Joe gara la voiture sur le côté de la route et vit l'objet s'élever dans le ciel, prenant rapidement ainsi la forme d'une petite balle.

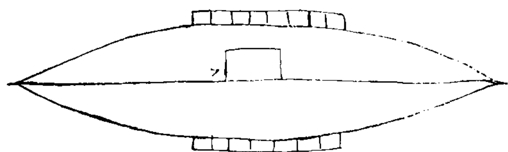
Résultats obtenus sous hypnose.

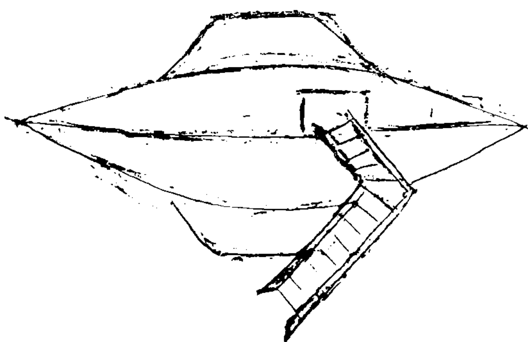
La partie suivante était « oubliée » par les témoins.

---

1. D'après International UFO Reporter, volume 2, n° 10, octobre 1977, pp. 4-7.

Voici l'aspect de l'OVNI selon les témoins : à gauche, l'objet représenté par Joe, et à droite, le dessin de son épouse Carol (Doc. CUFOS).





Elle est le résultat des nombreuses séances hypnotiques.

Il y avait une borne kilométrique le long de la route où ils garèrent leur voiture. Elle indiquait le chiffre « 37 ».

Sans savoir pourquoi, Joe dirigea le véhicule dans un champ, sortant ainsi de la route pour gagner un bois.

(N.B. : Seule Carol peut se souvenir de ce fait sous hypnose, contrairement à Joe). Dix minutes plus tard ils se retrouvèrent dans une clairière boisée, à proximité d'une petite vallée. Un « vaisseau » long d'environ 20 ou 25 pieds s'offrit alors à leurs regards. Ils débouclèrent leurs ceintures et, s'interrogeant sur ce qui leur arrivait, ils sortirent de la voiture et gravirent les marches de l'engin.

Expérience vécue par Carol.

(Joe et Carol subirent des examens séparés à bord de l'OVNI). Ils pénétrèrent dans une pièce brillamment éclairée contenant des éléments électroniques « (computers) ». De gauche et de droite des éclairs lumineux ! Sur la droite une large fenêtre surplombant les « ordinateurs ». Des arbres étaient visibles à l'extérieur. Un gros tube opaque de couleur brune s'étendait du plafond jusqu'au sol.

A l'arrière : une énorme boîte d'acier. Carol décrit le plancher comme coloré légèrement par la réverbération des lampes des ordinateurs. Une chose métallique et de cuir se trouvait face à la fenêtre. Pendant ce temps Joe avait quitté la pièce. Aucun occupant de l'engin n'apparut; Carol reçut un ordre relevant de la transmission mentale qui lui imposait de traverser un couloir sombre pour déboucher sur une pièce garnie d'une table surmontée de lampes. Une fenêtre sombre pouvait également être remarquée. Après avoir reçu l'ordre « télépathique » de se coucher sur la table, sa main et son bras furent engourdis par un lien s'enroulant autour du poignet. Sur son estomac, elle éprouva la pression d'un long tube métallique. C'est alors qu'elle fut « admise » dans une autre pièce sombre.

Carol marcha de long en large. Elle cria son désir de rentrer chez elle et de revoir son enfant. Un humanoïde apparut et lui amena Luke ! Elle le serra contre elle et regarda par la fenêtre. A son étonnement elle remarqua des étoiles. Elle se rendit aussi parfaitement compte que la terre devenait de plus en plus petite au fur et à mesure que l'engin s'en éloignait. Bientôt ce fut un gouffre noir tandis qu'un autre engourdissement s'emparait de son bras. La température de la pièce devait être très élevée. C'est alors que l'OVNI atterrit, les arbres pouvaient à nouveau être repérés à travers la fenêtre. Ayant reçu un ordre mental, elle retourna dans la chambre des ordinateurs. Les ufonautes lui reprirent Luke. Ils lui assurèrent qu'aucun mal ne leur serait fait, que leur détention serait très brève... Tout cela par télépathie ! Deux humanoïdes jouèrent avec l'enfant. A ce moment, Carol reçut pour instruction de se coucher sur la table. Elle fut aussitôt piquée au bras par un objet ayant la forme d'un tube agissant sans aucune intervention extérieure apparente des ufonautes.

Elle commença à s'endormir et se sentit soulevée par un des occupants qui lui fit descendre les marches du navire. La chose dont elle se souvint ensuite c'est de s'être retrouvée dans la voiture, sur le côté de la route, en train de regarder la borne kilométrique représentant le chiffre « 32 ».

Description du navire spatial.

D'après Joe, l'OVNI avait une forme biconvexe, de 6 à 12 m de haut et de 42 à 48 m de long, couleur blanche brillante. Raies de lumières (oranges, blanches, bleues) et fenêtre sur le toit et à la base qui tournaient dans le sens des aiguilles d'une montre; escaliers montants, long de 4,5 à 6 m, en acier brillant.

Pour Carol, l'objet avait une forme large, lumières tournantes à la base, escaliers montants à 2 sections débouchant au centre de l'engin. Couleur argentée.

Récit de Joe.

Les souvenirs de Joe débutent à partir du moment où, à l'intérieur de l'OVNI, il se retrouva couché dans l'obscurité. Quelque chose sur la face interne de son coude gauche exerçait une légère pression. Un lien lui maintenait solidement l'épaule de sorte qu'il ne pouvait remuer le bras. Son avant-bras le fit souffrir comme si un objet s'y mouvait à l'intérieur. Joe sentit une forte vague de chaleur l'envahir, sa tête était « vide », ses pieds « étaient comme entourés de plusieurs paires de chaussettes ». Sa poitrine lui faisait mal et il éprouva des difficultés pour respirer.

La pièce dans laquelle il se trouvait était garnie « d'un compteur brillant encastré dans le mur. Des tubes en plastique pendaient de la machine » Joe remarqua également une paire de tiroirs. Il vit un encadrement de porte, une énorme boîte d'acier contre le mur, en face du compteur. Sur le compteur : une série de boîtes métalliques, d'autre part « une dentelure » était visible sur sa surface. Un tuyau de caoutchouc pendait à côté. Les murs de la pièce étaient hauts, le côté gauche était plus brillant car éclairé par la lumière provenant de l'encadrement de la porte. Au-dessus du témoin était fixé une étagère sur laquelle était posée une tige argentée munie de cinq ficelles rouges écartées en forme d'éventail. De ces «ficelles» émanait de la lumière. Ses bras étaient maintenus prisonniers, il ne pouvait bouger que ses doigts. Eprouvant le sentiment qu'il devait se lever, il s'assit et s'habilla. Deux ufonautes apparurent et lui tendirent une tige ainsi qu'une planche longue de 15 cm.

Celle-ci était de couleur blanche, large à la base. Joe posa cela maladroitement sur ses genoux. Il se leva et les humanoïdes le prirent le bras pour lui faire traverser un couloir. Joe y remarqua 5 pièces. Joe put remarquer des arbres à l'extérieur de l'appareil. Un troisième humanoïde apporta Carol (inconsciente) dans ses bras comme s'il se serait occupé d'un bébé. A environ un mètre de Joe se trouvait l'un des ufonautes, entre lui et le témoin se forma une spirale lumineuse. Joe sentit que son esprit sortait de son corps pour se confondre par l'intermédiaire de la source lumineuse avec celui de l'extraterrestre. Joe se sentit envahi par un étrange bien être et pressentit que ces êtres étaient pacifiques. Joe, affaibli, descendit les escaliers de l'OVNI, avec l'aide des ufonautes. Il observa une entité en train d'installer Carol à l'intérieur de la voiture et de refermer la portière. Joe prit place en face du volant. L'un des extraterrestres resta là, environ une minute avant de s'en repartir après avoir « fait un dernier au revoir » au témoin. Celui-ci se sentit soudain très malheureux, comme s'il quittait une personne aimée. Les lumières sur le vaisseau tournèrent de plus en plus vite comme si l'OVNI gagnait de l'altitude en diminuant ainsi de volume pour l'œil humain. Carol endormie à côté de lui, Joe conduisit le véhicule à travers le bois, traversa le champ et rejoignit l'autoroute après avoir franchi un chemin de gravier.

Retour à la « mémoire consciente ».

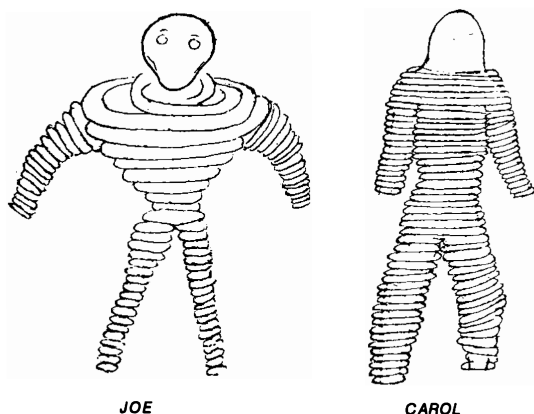
Chose curieuse, la borne kilométrique le long de la route indiquait maintenant le chiffre « 32 ». Les témoins déclarèrent avoir tout oublié des choses qu'ils avaient décrites sous hypnose.

En voyant les lumières dans les bois, Carol fit remarquer : « je parie que c'est une soucoupe qui a atterri » Joe répliqua : « Non, tu t'imagines des choses », la jeune femme reprit : « Ce ne serait pas mal de les rencontrer et de voir leur salle des machines ». Ils s'arrêtèrent à une station routière pour acheter des cigarettes et de l'essence. Plus loin, ils s'aperçurent qu'ils étaient suivis par « une étoile brillante ». C'est pourquoi ils s'arrêtèrent pour l'observer. La lumière resta fixe tout le temps que Joe l'observa de l'extérieur. Tout à coup, ils se rendirent compte que le jour commençait à pointer comme s'il était une heure du matin à Colby, alors qu'ils étaient supposés arriver dans le Colorado entre une heure et deux heures du matin ! A partir de cet instant, Joe et Carol commencèrent réellement à se poser des questions.

Description des humanoïdes.

Joe : Taille normale, environ 15 cm plus petits

Les dessins des humanoïdes par les deux témoins (Doc. CUFOS).



que lui. Joues décharnées, yeux enfoncés, front large, bosses à la place des sourcils, menton petit. Le témoin n'a pas distingué de bouche ou d'oreilles; petite bosse à la place du nez (sans narines). Teint légèrement hâlé le corps était couvert « d'anneaux » Fortes épaules, large poitrine en « V » Costume de couleur brun foncé. Longs bras (pas de mains), jambes grêles (pas de pieds).
Carol : Presque aussi grands que nous, forme humaine. Large poitrine, hanches étroites. Costume formé par des tubes de métal brun foncé enroulant le corps. Bras et jambes moulés en formes de tubes. Quelque chose de rond sur la tête; couleur : brun foncé. N'a pas distingué les visages. Le témoin a vu les bras mais pas de mains. Les entités ne pliaient pas beaucoup les jambes lorsqu'elles marchaient. Carol n'a pas vu de pieds.

Traces physiques.

Joe et Carol remarquèrent après leur aventure des marques sur leurs corps ainsi que sur celui de Luke.

Carol : Bras couverts d'éruptions et de traces d'aiguilles. Elle observa également des marques en forme de fer à cheval autour du poignet de la main droite ainsi que des contusions sur la cheville. Les bras étaient également contusionnés et couverts d'égratignures. La peau était éraflée près du nombril.

Joe : marque d'une aiguille à proximité du nombril. Marques sur le corps de formes plus ou moins carrées. Signes de ponction dans le pli du coude. Genoux gonflés et rouges.

Luke : Traces rouges sur la poitrine, petites marques sur l'estomac.

Carol ne pouvait se faire à l'idée qu'ils avaient peut-être été réellement enlevés. Plus tard, alors qu'ils roulaient vers Denver, Joe articula avec une voix profonde : « Ceci est mon monde » ! Le témoin lâcha le volant, se mit à crier, à agiter la main en avant et en arrière au-dessus de la tête. Pendant 1 ½ à 2 minutes. La voiture maintint cependant sa course rectiligne à une vitesse d'environ 100 km/heure.
Plus tard, un jeune pasteur vint leur rendre visite. Les témoins lui montrèrent les marques et lui confièrent qu'ils redoutaient d'avoir été enlevés par un OVNI. Le pasteur leur expliqua que Dieu ne voulait pas que des « êtres bons » venus d'autres planètes se rendent sur la terre car celle-ci était vouée à la destruction. C'est pourquoi tout cela ne pouvait être que l'œuvre du Démon. De la même façon, la Pop Music était aussi une influence néfaste du Malin. Le père de Joe tint les mêmes propos ajoutant même que la fumée du tabac ruinait leur santé (Cf. la secte religieuse « Temple de Dieu »). Réflexion faite, le couple détruisit les bandes enregistrées qu'il possédait et renonça définitivement à la cigarette ! Il fut également mis en garde contre l'hypnotisme car ce dernier pourrait affaiblir leurs esprits, incapables alors de résister au démon.
Carol fut prise de frayeur. Elle ne put s'endormir qu'à la condition de laisser veiller les lumières et d'avoir une Bible sous son oreiller. Finalement, le couple retrouva une certaine stabilité mais les nuits de Carol restaient peuplées de cauchemars remplis de « soucoupes volantes » !

Les séances hypnotiques.

D'autres événements de nature psychique sont survenus, mis à part la communication télépathique de Joe avec une entité et l'étrange voix entendue. Carol eut une frousse bleue lorsqu'elle vit un nuage lumineux ressemblant à l'un des ufonautes en train de regarder Luke. Elle cria à peine, que la lumière avait déjà disparu. Elle entendit aussi des voix lui répétant que les extraterrestres étaient « bons ». De nombreuses séances hypnotiques furent nécessaires pour recueillir le maximum de détails.

A chaque rencontre les détails s'accumulaient mais ne se contredisaient jamais ceci sur une période de quatre mois sous hypnose.

R. Sigismonde, on s'en rend compte d'après les récits des témoignages recueillis, évita soigneusement de guider ou « d'orienter » les dépositions

de Joe et Carol. Il montra la défiance des « ufologues-hypnotiseurs » qui, dans leur enthousiasme et leur manque d'expérience, courent le risque de recueillir de fausses informations en raison de l'emploi de techniques « régressives ». D'autres précautions inclurent notamment l'hypnotisme d'un individu en l'absence de l'autre, et le fait de ne pas faire entendre la bande enregistrée à Joe et Carol avant l'épuisement final des séances hypnotiques.

Pourquoi le couple avait-il oublié cette fantastique aventure ? Omission délibérée ? Blocage traumatique ? R. Sigismonde pense que l'amnésie a pu être provoquée, vu que l'oubli fut total et qu'il concernait même les côtés plaisants de l'odyssée. Ceci bien sûr, ne peut être vérifié. Certaines hypothèses peuvent être envisagées qui impliqueraient un phantasme partagé :

(1) L'idée préconçue que les témoins se faisaient des OVNI habités et de leur désir de monter à bord de l'engin.
(2) Influence des films de science-fiction. (Voyages à travers les étoiles, computers).
(3) Influence du film consacré au rapt de Betty et Barney Hill.
(4) Les souvenirs de Carol relatifs aux hôpitaux (avec Luke) auraient pu prendre place dans l'histoire.
(5) L'impossibilité de quitter la route 1-70 à l'est de Goodland car une barrière est placée tout le long de celle-ci (bien que l'on puisse trouver des voies de passages et une route d'accès).

Mais le problème des détails fournis reste entier. Comment se fait-il qu'ils donnèrent les mêmes descriptions quasi semblables des humanoïdes ? Comment se fait-il qu'ils décrivent les mêmes escaliers métalliques ? Pourquoi les deux versions concernant le transport de Carol dans la voiture par un humanoïde concordent-elles ? Un arrangement préalable entre les témoins aurait-il pu résister à l'hypnose. Sans compter que leurs réactions émotives étaient vraiment « vécues » (battements de cœur, transpirations...) A quoi cela les aurait-il avancé d'entamer ce « traitement » de quatre mois. Pour décevoir R. Sigismonde ? Ils ne voulaient aucune publicité et quittèrent même la région... !

Les marques sur leurs corps sont-elles d'origine psychosomatique ? Dans ce cas, il faudrait penser à ré-examiner le bébé de quatre mois ! Le Pasteur et R. Sigismonde signèrent un papier attestant qu'ils avaient bien vu les marques. A de nombreuses reprises les témoins interrogèrent R. Sigismonde : « Aurions-nous pu produire ces marques avec notre esprit ?» et « Nous pourrions vivre avec le sentiment de ne plus jamais faire confiance à notre mémoire ! ». Personne ne pourrait donc contester la véracité de cette situation. Une hypothèse bon marché est que ceci... aurait réellement eu lieu !

Comment Joe et Carol se comportent-ils maintenant ? Ils furent laissés avec le sentiment d'avoir été trompés, abusés tout le temps. Avec l'assistance dont ils ont besoin, leur santé mentale est nettement meilleure qu'avant le début de l'expérience. Carol prétend qu'elle est plus consciente de certains problèmes. Joe redevient plus sociable et se sent moins déprimé. Il a moins peur de mourir depuis son aventure « extra-corporelle » ! Ils ressentent maintenant ce qu'ils ont subi comme un « honneur et un privilège ». Ils se déclarent prêts a affronter une nouvelle expérience de ce genre si l'occasion s'en présentait... C'est tout ce que nous pouvons leur souhaiter de mieux !

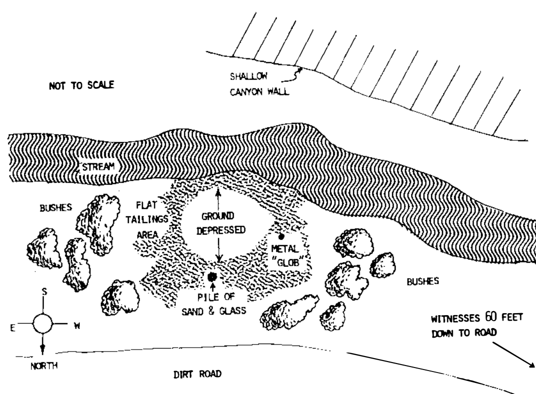
Traduction de **Christian Massart**

Deux rencontres identiques à sept ans d'intervalle !

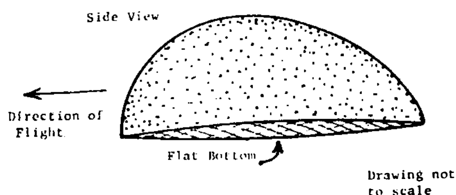
Nous recevons quantité de rapports émanant de témoignages souvent anciens. Certains d'entre eux furent recueillis par des enquêteurs très qualifiés. M. Paul Cerny, directeur régional du MUFON est l'un de ceux-ci. Grâce à lui nous possédons le précieux compte rendu que vous allez lire. Des analyses de laboratoire furent effectuées sur le sable et les échantillons métalliques furent prélevés; c'est encore grâce à M. Cerny que nous sommes aujourd'hui en mesure de vous présenter les premiers résultats.

L'histoire que vous allez lire est incroyable mais vraie. Des témoins observèrent, aux alentours d'une mine, à deux reprises et à sept ans d'intervalle, un phénomène très curieux qui, lors de la seconde observation, s'était manifesté à environ 25 mètres seulement de l'endroit approximatif de la première rencontre. Un couple de personnes âgées, M. et Mme Chapin, observèrent un étrange objet pour la première fois le 30 octobre 1969 à 10 h. 00 du matin. Sept ans plus tard, après avoir vécu leur deuxième expérience, les Chapin

Carte de la région indiquant la topographie de l'endroit et la position de l'O.V.N.I. pendant la première observation.



L'O.V.N.I. lors de la seconde observation.



décidèrent de contacter M. Cerny. Les Chapin désiraient un contact et une enquête aussi discrets que possible. La mine en question est située près de Redding (Californie), au pied d'un canyon rocheux et boisé très abrupt (45°).

Lors de la première observation, les témoins furent surpris de découvrir un serpent à un endroit où la température est relativement fraîche dans le canyon (ces serpents sont, dans ce cas, engourdis). En s'avançant, ils remarquèrent que la température se faisait de plus en plus douce. Après avoir tué le serpent, Mme Chapin le photographia grâce à son appareil photo (type « Box »). Un appareil qu'elle avait encore dans les mains lors de la « rencontre ».

Soudain, ils remarquèrent une certaine agitation dans un vaste buisson à environ 20 m. Un OVNI bombé sur le dessus, plat à la base, s'éleva du sol verticalement et sans bruit. Il descendit dans le canyon en rasant les arbres. Brusquement, l'engin opéra un virage à angle droit vers le haut pour disparaître de la vue quelques secondes plus tard. Mme Chapin ne pensa même pas à prendre une photo.

L'examen du sol à l'endroit où l'OVNI s'était élevé révéla une petite dépression profonde de 5 cm et large de 3 m. Malgré la chaleur éprouvée à l'approche de l'engin, le sol était froid au toûcher. Un cône d'un sable assez mal défini fut également découvert. Deux jours plus tard, un « globe » métallique fut ramassé à proximité. Les Chapin gardèrent le tout pendant huit ans avant de faire entreprendre une étude scientifique en profondeur.

Presque au même endroit, à seulement 25 m de distance, les témoins observèrent un phénomène analogue le 29 décembre 1976. Ils remarquèrent la même élévation de température que précédemment, mais pas aussi prononcée. Il faut dire qu'il faisait nettement plus froid. M. Chapin s'avança prudemment et cria à son épouse de lui apporter le fusil. Un OVNI semblable au premier apparut. Il avait la forme d'une demi-orange. La « chose » fonça vers les témoins avant de disparaître. M. Chapin se blessa à la tête et sa femme tomba sur la route. Tous deux eurent l'impression d'être restés inconscients pendant une quinzaine de minutes. Cette fois, il n'y avait aucune trace. La distance approximative des témoins à l'OVNI fut estimée entre 530 et 600 m. Les Chapin se plaignirent du fait qu'ils éprouvèrent une certaine perturbation physique.

Le sable précédemment prélevé présentait un aspect granuleux et verdâtre, les grains avaient un diamètre égal à un millimètre. Les rayons X démontrèrent qu'il s'agissait de silicium (96,5 %) avec des traces de potassium, de chlore, de titane. de fer et de néodyme. La pureté de ces éléments suggérèrent à l'analyste que cette matière aurait pu être produite dans l'espace. Cependant l'effet d'un éclair lumineux n'était pas à rejeter a priori. Le « globe » métallique fut aussi analysé. L'extérieur était complètement noir. A l'intérieur : du cuivre (76,6 %) combiné avec de l'étain (18,4 %), de l'argent, du chrome, du thorium, du fer et du silicium en petite quantité. Ces corps furent considérés comme étrangers au site géologique.

Que devons-nous conclure ? Le manque d'échantillons ne permet pas de conclure définitivement que les corps minéraux ont été « apportés » près du canyon. Des géologues avertis doivent également donner leur avis en ce qui concerne le sable **si étrangement pur. Affaire à suivre ...**

SERVICE LIBRAIRIE DE LA SOBEPS

Nous vous rappelons que les ouvrages suivants sont en vente à la SOBEPS où vous pouvez les obtenir en versant le montant de la commande au C.C.P. n° 000-316209-86 de la SOBEPS, avenue Paul Janson 74 - 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n° 210-0222255-80 de la Société Générale de Banque. Pour la France et le Canada, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire (ne pas envoyer de chèque).

— **DES SOUCOUPES VOLANTES AUX OVNI**, de Michel Bougard (éd. SOBEPS); une œuvre collective écrite sous la direction de notre rédacteur en chef et qui tente de faire le point de la recherche ufologique — **325 FB.**

— **LA CHRONIQUE DES OVNI,** de Michel Bougard (éd. J-P Delarge); une approche originale du phénomène OVNI à travers diverses époques qui montre bien que ces mystérieux objets ont sillonné le ciel bien avant 1947 — **460 FB.**

— **A IDENTIFIER ET LE CAS ADAMSKI,** de Jean-Gérard Dohmen (éd. Travox); premier ouvrage belge d'expression française traitant du phénomène OVNI, avec récit d'observations en Belgique — **490 FB.**

— **LA NOUVELLE VAGUE DES SOUCOUPES VOLANTES,** de Jean-Claude Bourret (éd. France-Empire); ouvrage où ont été réunis les meilleurs extraits de l'émission du même nom diffusée sur France-Inter, ainsi que de nombreux entretiens ou cas que la station n'avait pas eu la possibilité de diffuser — **320 FB.**

— **LE NOUVEAU DEFI DES OVNI**, de Jean-Claude Bourret (éd. France-Empire); les dossiers de la Gendarmerie Française, des enquêtes inédites, et les avis récents des principaux chercheurs français : en particulier les travaux de Jean-Pierre Petit sur la propulsion magnétohydrodynamique des OVNI — **365 FB.**

— **MYSTERIEUSES SOUCOUPES VOLANTES,** de Fernand Lagarde et le groupement « Lumières dans la Nuit » (éd. Albatros); œuvre collective nous présentant les réflexions sur le sujet de chercheurs comme Aimé Michel et Jacques Vallée et décrivant des voies de recherches possibles pour une étude approfondie du phénomène — **350 FB.**

— **LES SOUCOUPES VOLANTES VIENNENT D'UN AUTRE MONDE** et **BLACK-OUT SUR LES SOUCOUPES VOLANTES,** de Jimmy Guieu (éd. Omnium Littéraire); deux « classiques » de l'ufologie française, récemment réédités — **265 FB** le volume.

— **LE LIVRE NOIR DES SOUCOUPES VOLANTES,** d'Henry Durrant (éd. Laffont); « histoire des réactions des hommes face au phénomène OVNI », se distingue par son ordonnance et sa chronologie rigoureuse — **250 FB.**

— **PREMIERES ENQUETES SUR LES HUMANOIDES EXTRATERRESTRES,** de Henry Durrant (éd. Laffont); un panorama de quelques rencontres rapprochées particulièrement bien documentées et leur analyse par un chercheur bien connu — **335 FB.**

— **SOUCOUPES VOLANTES, 20 ANS D'ENQUETES**, de Charles Garreau (éd. Mame); ce pionnier de la recherche sérieuse sur les OVNI en France, fait le point de sa longue expérience — **250 FB.**

— **FACE AUX EXTRATERRESTRES,** de Charles Garreau et Raymond Lavier (éd. J-P. Delarge); avec un dossier de 200 témoignages d'atterrissages en France — **395 FB.**

— **DES SIGNES DANS LE CIEL,** de Paul Misraki (éd. Mame); ouvrage de réflexion, abordant sous un angle original la question des relations entre OVNI et phénomènes religieux — **320 FB.**

— **CHRONIQUES DES APPARITIONS EXTRATERRESTRES,** de Jacques Vallée (éd. Denoël); expose les vues très personnelles de l'auteur sur l'ufologie; comprend un catalogue de 900 cas d'atterrissage — **345 FB.**

— **LE COLLEGE INVISIBLE,** de Jacques Vallée (éd. Albin Michel); dans lequel l'auteur tente de relier les OVNI aux phénomènes para-psychologiques — **310 FB.**

— **DISPARITIONS MYSTERIEUSES,** de Patrice Gaston (éd. Laffont); à l'aide de documents et de nombreux témoignages authentiques, l'auteur nous entraîne dans un monde étrange et inconnu, celui des disparitions de milliers de personnes sans qu'aucune trace ne soit laissée — **295 FB.**

— **LE DOSSIER DES SOUCOUPES VOLANTES, CEUX VENUS D'AILLEURS** et **OVNI DIMENSION AUTRE**, de Jacques Lob et Robert Gigi (éd. Dargaud); trois tomes d'une étude fort complète et objective présentée sous forme d'excellentes bandes dessinées — **235 FB** chaque volume.

— **LES OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES : MYTHE OU REALITE ?**, du Dr J. Allen Hynek (éd. Belfond); un ouvrage dans lequel le Dr Hynek explique pourquoi il faut tenter l'aventure de l'étude sérieuse du phénomène OVNI en dévoilant des documents inédits et sa conception des études à mener — **340 FB.**

— **LES ETRANGERS DE L'ESPACE,** du Major Donald E. Keyhoe (éd. France-Empire); la traduction française de « Aliens From Space », un ouvrage où l'ancien directeur du NICAP expose les démêlés qu'a suscité le phénomène OVNI dans les milieux officiels aux Etats-Unis — **320 FB.**

— **LES OVNI EN U.R.S.S. ET DANS LES PAYS DE L'EST,** de Julien Weverbergh et Ion Hobana (éd. Robert Laffont); pour la première fois en langue française, un dossier sur les nombreuses observations d'OVNI d'au-delà le « Rideau de fer » — **440 FB.**

— **LE LIVRE DES DAMNES,** de Charles Fort (éd. Losfeld); premier recenseur de phénomènes curieux de l'espace, Fort a réuni dans cet ouvrage une incroyable collection de faits la plupart encore inexpliqués de nos jours — **350 FB.**